

Le schéma directeur cyclable d'agglomération (SDCA) a été approuvé en Comité Syndical de Tisséo Collectivités le 11 décembre 2019 et délibéré par les partenaires. Ce schéma directeur n'est pas codifié et s'inscrit dans une volonté des collectivités de mettre en œuvre des plans d'actions ambitieux en faveur du vélo. Ses objectifs s'inscrivent par ailleurs dans les politiques nationales d'amélioration de la qualité de l'air et de santé publique en promouvant des modes non motorisés et non polluants.

Un cadre de gouvernance politique et de structuration technique spécifique a été mis en œuvre, Tisséo Collectivités étant en charge de la coordination nécessaire à la mise en œuvre de ce schéma directeur cyclable, en partenariat avec les autorités et collectivités compétentes : Etat, Région, Département, Toulouse Métropole, Muretain Agglo, Sicoval, Grand Ouest Toulousain et Coteaux Bellevue en lien avec le SITPRT.

Le schéma directeur cyclable d'agglomération prévoit la création d'un observatoire du suivi de la pratique cyclable (action 3.1 : Organisation du suivi de la pratique cyclable). Cet observatoire permet de collecter, rassembler et exploiter l'ensemble des données sur le vélo afin d'évaluer la mise en œuvre du schéma directeur cyclable d'agglomération et de produire une image fiable et actualisée de la pratique cyclable.

TABLE DES MATIERES

Methodologie	3
Gouvernance et budget	4
Suivi de la pratique cyclable	6
Les aménagements cyclables	20
Le stationnement vélo	24
Les accidents à vélo	28
Les vols de vélo	28
Les services vélo	30
Communication	40
Perspectives pour l'année 2022	44

DOCUMENT REALISE PAR :



Méthodologie

L'observatoire du schéma directeur cyclable d'agglomération permet de produire une évaluation sur une année donnée de la pratique cyclable à l'échelle du périmètre d'élaboration du schéma directeur cyclable d'agglomération.

Cette édition correspond à la situation 2022, ce document est actualisé tous les ans afin de renforcer le recueil des données, le suivi et l'évaluation de la pratique cyclable.

Plusieurs données ont été utilisées pour réaliser ce document, leurs sources sont détaillées dans le tableau ci-contre.

Dans chacune des parties de l'observatoire il est proposé un *Point méthodologique* rappelant les spécificités et limites d'interprétations des données utilisées.

Par exemple, certaines données sont :

- Partiellement représentatives, ne permettent pas une représentativité de l'intégralité de la tendance observée.
- Non-exhaustives, ne recensent pas l'entièreté de la donnée.
- Géographiquement incomplètes, ne fournissent pas le même niveau d'informations pour tous les territoires.

Sources des données utilisées	
Gouvernance et budget	Tisséo Collectivités, Collectivités partenaires
EMD 2013	Enquête Ménages Déplacements de la grande agglomération toulousaine – Tisséo Collectivités / AUAT
Déplacements domicile-travail	Recensement de la population 2019, Insee
Aménagements cyclables	Collectivités partenaires + Géovélo
Suivi de la pratique cyclable	Conseil Départemental de la Haute-Garonne + Toulouse Métropole + Géovélo
Stationnement vélo	Région Occitanie, Tisséo Collectivités, Toulouse Métropole
Services vélo	VélÔToulouse, Maison du Vélo, Tisséo Collectivités, Station V, Ville de Blagnac
Accidentologie	Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière
Vols de vélo	Police Nationale
Communication	Collectivités partenaires (dont recueil sur sites institutionnels), Allons-y à vélo (site internet).
Baromètre Tisséo	Tisséo Collectivités

Gouvernance et budget

Instances de gouvernance

Plusieurs instances techniques et politiques de mise en œuvre du Schéma d'Agglomération Cyclable d'Agglomération se sont déroulées depuis 2020. Elles ont été animées dans leur quasi-intégralité par Tisséo Collectivités en associant les collectivités partenaires : Toulouse Métropole, le Muretain Agglo, le Sicoval, les Coteaux Bellevue, le Grand Ouest Toulousain, la Région Occitanie, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et l'Etat.

Ces réunions ont permis un point régulier d'avancement des différents volets du Schéma Directeur Cyclable d'agglomération. Elles ont notamment été marquées en 2021 et 2022 par la coordination des études relatives aux aménagements et au jalonnement du Réseau Express Vélo.

Rythme annuel des instances du Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération :

- 2 comités de pilotage.
- 4 comités techniques.
- Plusieurs séances de travail :
 - Coordination du Réseau Express Vélo.
 - Concertations avec des associations (2pieds2roues, 60 millions de piétons, commerçants).
 - Concertations avec la commission des grands employeurs.

Chaque Collectivités a par ailleurs organisé des réunions relatives aux politiques cyclables dont ils ont la maîtrise (notamment le REV pour le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et Toulouse Métropole).

Budgets affectés

Point méthodologique : les budgets présentés ci-dessous sont des données des collectivités, partagées, dans le cadre des instances techniques de décisions du Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération.

Les investissements cumulés des collectivités agissant sur le ressort territorial en faveur des politiques cyclables s'élèvent à :

- En 2018 à 27 597 000 € soit 26,3 € par habitant.
- En 2019 à 27 642 000 € soit 26,3 € par habitant.
- En 2020 à 23 135 000 € soit 22 € par habitant.
- En 2021 à 47 334 000 € soit 45,1 € par habitant.
- En 2022 à 44 860 000 € soit 41,6 € par habitant.

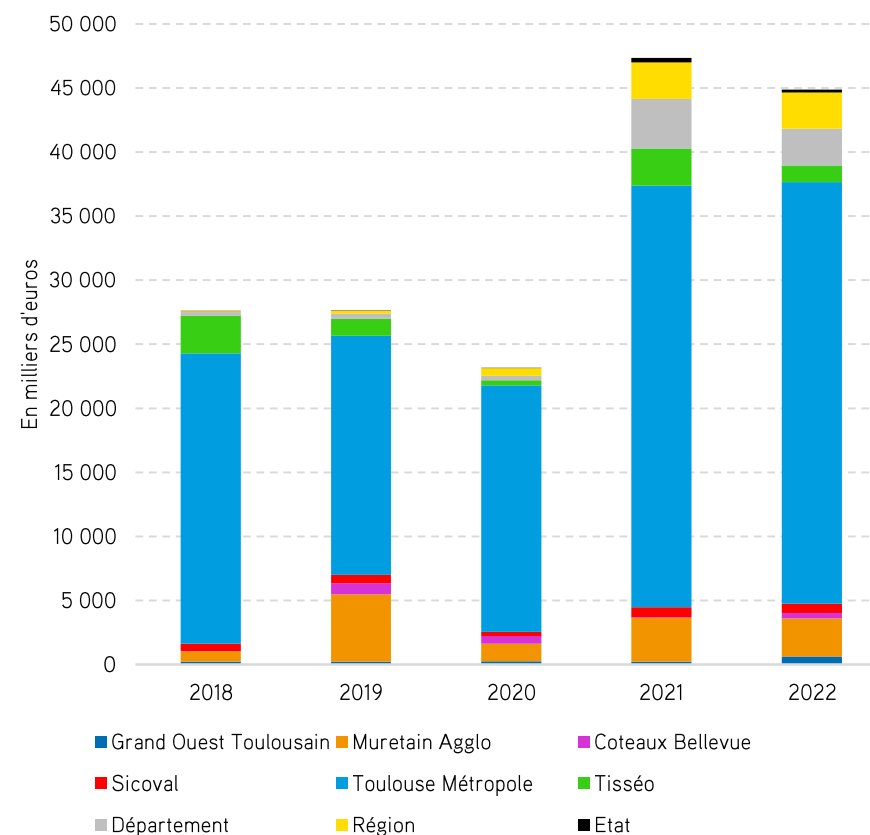
Les dépenses déjà réalisées s'élèvent à 170,5 millions d'euros depuis 2018.

En 2022, les budgets affectés à la politique cyclable d'agglomération sont en légère diminution par rapport à 2021. Néanmoins, au regard des dernières années, les investissements financiers sont en nette augmentation, une hausse de +63% depuis 2018.

En synthèse :

- 3 comités de pilotage, 3 comités techniques et plusieurs réunions de travail dédiés au pilotage schéma directeur cyclable d'agglomération.
- Un budget cyclable global de 44,860 millions d'euros en augmentation depuis 2018.
- Un investissement de 41,6 € par habitant.

Budgets affectés aux politiques cyclables ©Tisséo Collectivités



Suivi de la pratique cyclable

Des données de 2013 qui seront mis à jour avec la prochaine enquête ménages déplacements

Point méthodologique : L'Enquête Ménages Déplacements (EMD) permet de dresser un portrait de la mobilité des habitants de la grande agglomération toulousaine et de mettre en évidence les évolutions des pratiques. Elle s'est déroulée d'octobre 2012 à avril 2013 sur un périmètre de 179 communes englobant le périmètre du PDU. Elle sera réactualisée par une nouvelle enquête en 2022-2023 sur un périmètre élargi à l'aire urbaine.

Rappel des grands enseignements de l'EMD de 2013 sur la pratique du vélo

La dernière EMD identifie le vélo comme une alternative qui séduit de plus en plus de toulousains à l'échelle de la grande agglomération. La mobilité à vélo y est stable (0,1 déplacement par personne et par jour), mais les habitants utilisent encore peu ce mode de déplacement quotidiennement. Cependant, le vélo prend une place plus importante dans les habitudes de déplacements : de moins en moins de personnes déclarent ne jamais se déplacer à vélo et son utilisation occasionnelle se renforce.

La part modale du vélo

La part modale du vélo est faible à l'échelle du PDU avec 2.4 % de l'ensemble des déplacements (2% à l'échelle globale de l'EMD). Celle-ci dépend fortement du lieu de résidence : plus on s'éloigne du cœur de ville, plus ces distances deviennent importantes et plus la part modale du vélo est faible.

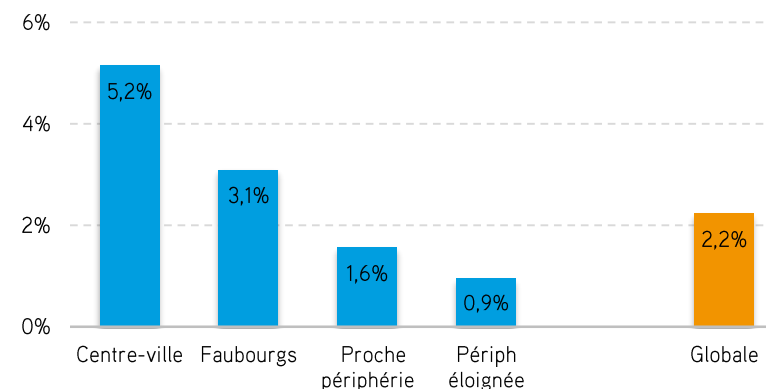
La part modale vélo est plus significative dans le centre-ville de Toulouse (5%) où les comptages annuels révèlent par ailleurs une forte hausse de la pratique depuis plusieurs années. A l'échelle de l'EMD, on estimait 85 000 déplacements à vélo par jour en 2013.

Le profil des usagers du vélo

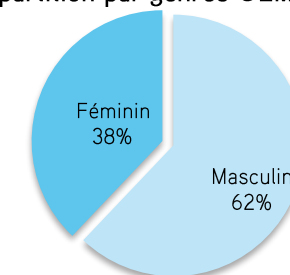
Parmi les usagers vélo, le public masculin est surreprésenté.

Concernant l'âge des usagers du vélo, on constate une forte représentation des 5-17 ans et des 25-34 ans alors que les plus de 65ans sont sous-représentés.

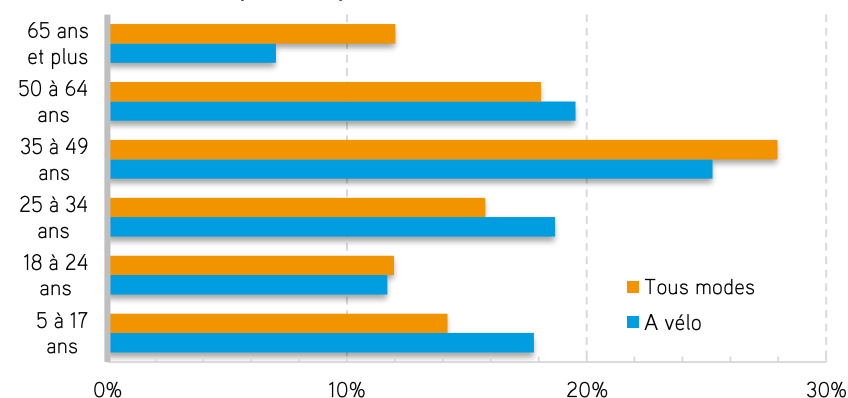
Part modale du vélo ©EMD 2013



Répartition par genres ©EMD 2013



Répartition par classes d'âges ©EMD 2013



Les motifs de déplacements à vélo

Les motifs diffèrent sensiblement entre les déplacements à vélo et les déplacements tous modes confondus. Les motifs domicile-travail et domicile-étude sont plus présents pour les déplacements à vélo. Ils représentent presque 40 % des déplacements à vélo.

Les motifs non liés au domicile sont moins présents pour les déplacements à vélo : les déplacements « complexes » semblent moins adaptés au vélo (un déplacement complexe est une chaîne de déplacement avec plusieurs étapes, par exemple : domicile – achat – travail - loisir - domicile).

Les motifs domicile-accompagnement sont moins présents pour les déplacements à vélo ; l'accompagnement des enfants à l'école est souvent considéré comme un frein pour se déplacer à vélo.

Les distances parcourues à vélo

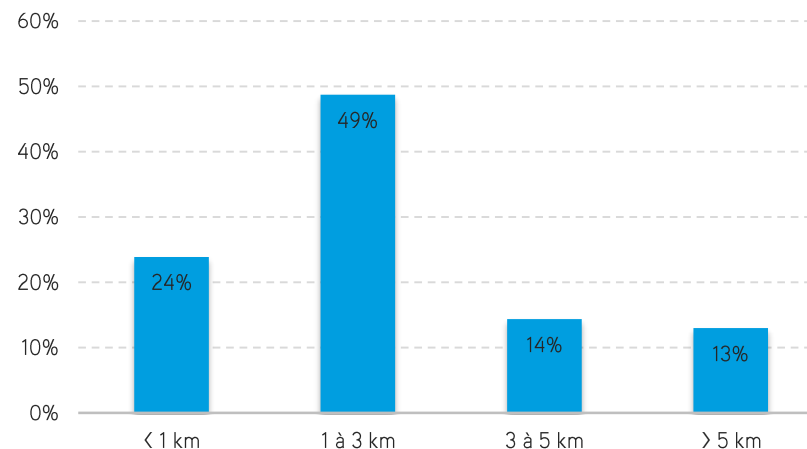
Les déplacements de courtes distances constituent la majeure partie des déplacements du territoire : 62 % des déplacements font moins de 5 km.

Pour le vélo, la prépondérance des déplacements courts est encore plus marquée : 80 % des déplacements font moins de 4 km.

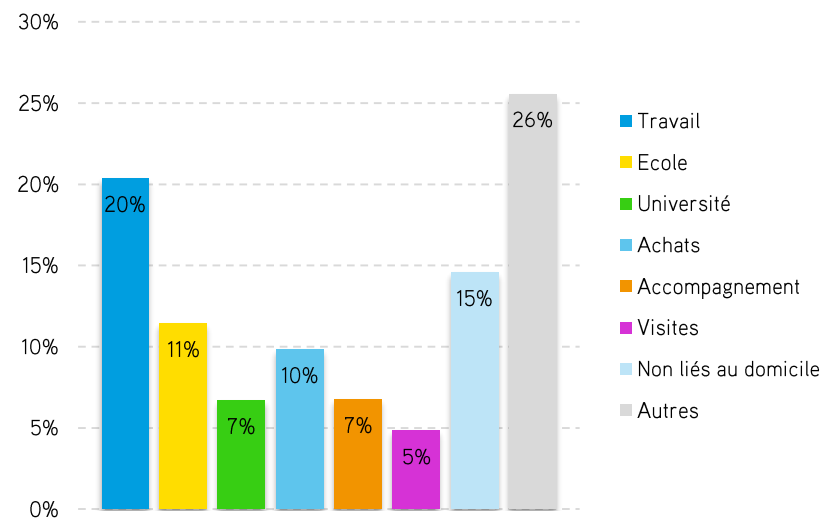
A venir :

- Les résultats de la dernière EMD réalisée en 2013 sont anciens, ces chiffres sont rappelés à titre indicatifs. Depuis beaucoup d'indicateurs permettent de penser que la pratique du vélo a progressé.
- Les résultats de la prochaine EMC² (Enquête Mobilité Certifiée Cerema) permettront de réévaluer l'usage du vélo dans l'agglomération toulousaine. Ils sont attendus pour début 2024.

Les distances parcourues à vélo ©EMD 2013



Les motifs de déplacements à vélo ©EMD 2013



L'utilisation du vélo pour les déplacements domicile-travail

Point méthodologique : La part modale des actifs est tirée du recensement de la population de l'Insee. Celui-ci permet de recenser le nombre d'habitants par commune et le mode de transport principal utilisé pour aller travailler via une enquête annuelle. Cette donnée présente des avantages (donnée annuelle communale) et des inconvénients (le mode principal est une notion floue). Le millésime 2019 est constituée des données collectées entre 2016 et 2021. Arrivée, récemment dans le recensement, les évolutions annuelles de la variable vélo sont peu significatives pour les communes de moins de 10 000 habitants (enquêtées une fois tous les 5 ans).

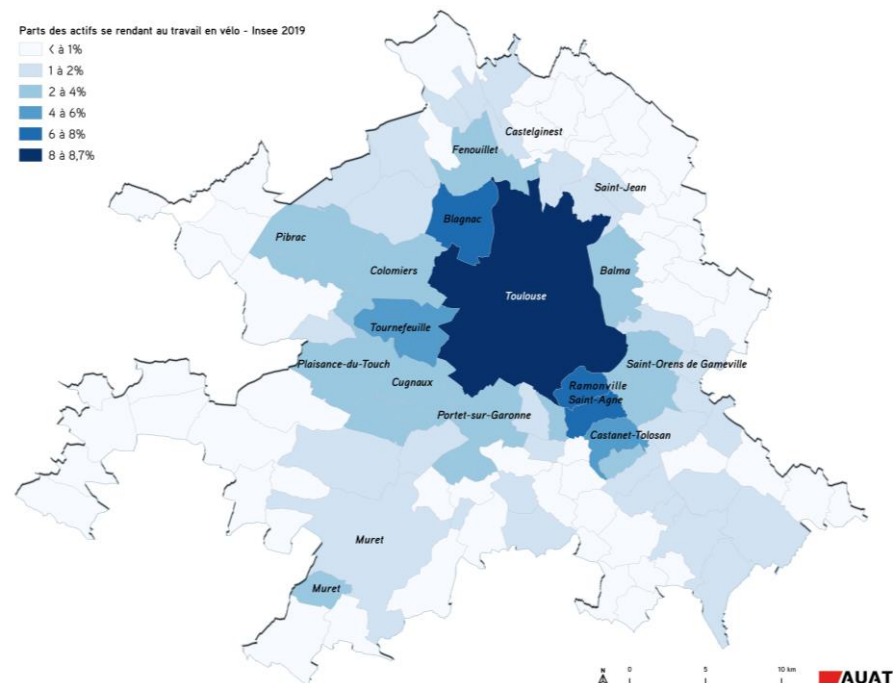
A l'échelle du plan de mobilité, 5,4% des actifs utilisent le vélo comme moyen de transport principal pour aller travailler en 2019. Les communes les plus urbaines et celles proches des pôles d'emplois ont une part modale vélo plus élevée : Toulouse, Ramonville Saint-Agne, Blagnac, ou encore Tournefeuille. A Toulouse la part modale vélo s'élève à 8,8% pour les déplacements domicile-travail en 2019 (celle-ci était de 8,1% en 2017).

La concentration des emplois au sein des pôles urbains permet des distances domicile-travail plus courtes pour les actifs qui y résident, favorisant ainsi l'usage du vélo. Ces pôles urbains bénéficient aussi d'aménagements, de services cyclables et de politiques de réduction de la circulation automobile qui permettent de conforter la place du cycliste (piste cyclable, vélo en libre-service, zones de vitesse limitée...). On remarque ici que plus on s'éloigne des centres urbains moins l'usage du vélo est important.

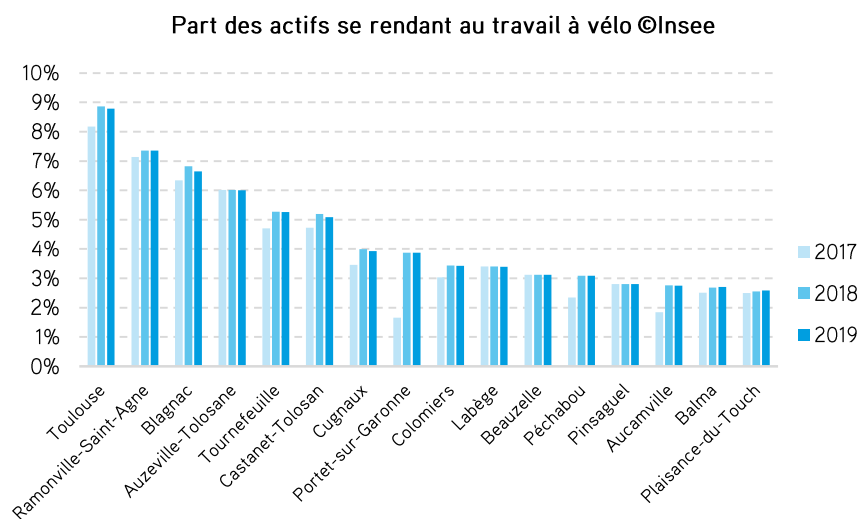
Détails de la part modale vélo pour les actifs par périmètres institutionnels :

- Département de la Haute-Garonne : 4%
- Toulouse Métropole : 6,5%
- Sicoval : 3,3%
- Muretain : 1,4%
- Grand Ouest Toulousain : 1,7%
- Coteaux Bellevue : 0,5%

Pour rappel, 27% des déplacements sont liés au travail d'après l'EMD 2013.



Part des actifs se rendant au travail à vélo ©Insee



Les comptages automatiques permanents

Sur le territoire de Toulouse Métropole

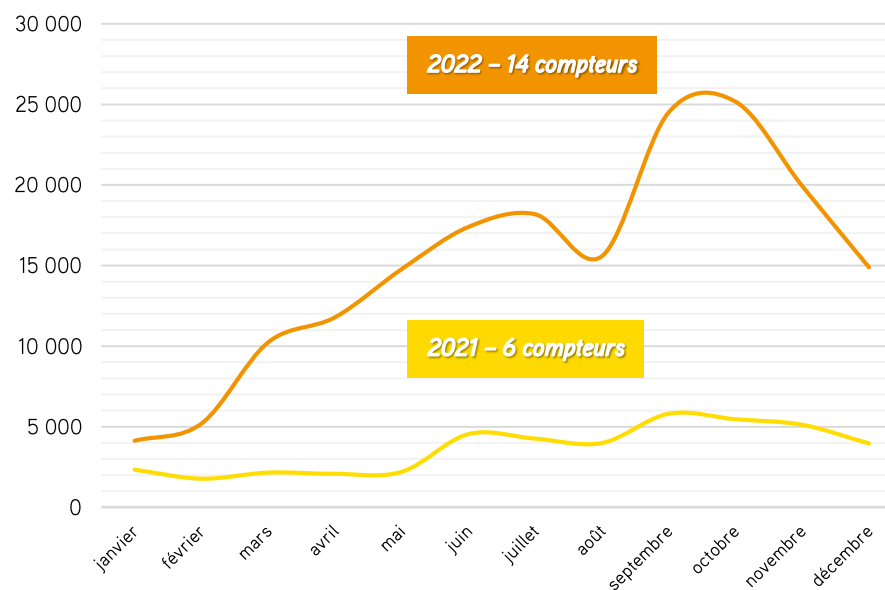
Point méthodologique : Le déploiement des compteurs vélo est au cœur de la stratégie d'évaluation de la pratique cyclable. Quatorze compteurs automatiques sont en service en 2022 (deux le sont depuis 2020 et six depuis 2021). Ils comptabilisent le débit de vélos par jour. Au cours de cette dernière année, on peut citer la mise en service des compteurs de l'avenue Etienne Billières (Toulouse), avenue Camille Pujol (Toulouse), ou les compteurs situés dans la zone aéroportuaire. Les interruptions d'activité des compteurs sont dues à des raisons techniques.

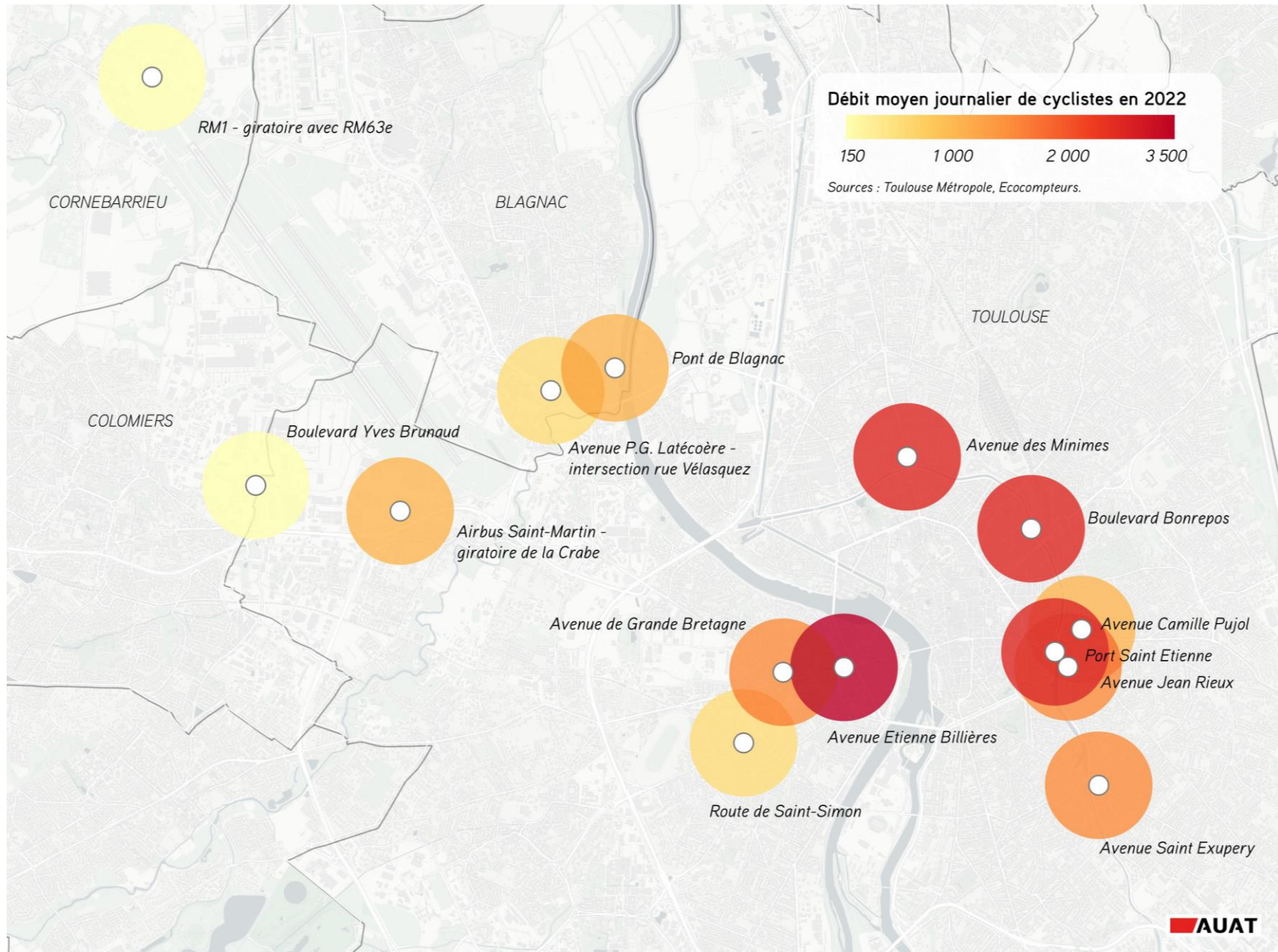
Une comparaison de l'évolution de la pratique cyclable via les compteurs automatiques est difficilement réalisable entre 2021 et 2022. Le nombre de compteurs effectifs en 2021 et 2022 n'est pas identique et l'évolution des résultats des comptages reflètent pour beaucoup une évolution du déploiement du nombre de compteurs automatiques. Parmi la totalité des compteurs en service, seulement deux compteurs sont comparables sur plusieurs années.

L'activité de l'ensemble des compteurs est variable et celle-ci est à rapprocher de leurs localisations. Les compteurs où l'on recense un nombre de cyclistes important sont situés sur des axes pénétrants et sont proches du centre de Toulouse. Ils comptent en moyenne plus de 2 000 vélos/jour. Les mois les plus chargés restent septembre et octobre.

Les compteurs situés dans la zone aéroportuaire observent une dynamique moindre, en moyenne entre 150 et 1 100 vélos/jour, en lien avec leur localisation dans une zone d'activités. Néanmoins, en observant les flux de pointe, certains compteurs cumulent autant de passages que ceux situés à Toulouse intramuros.

Débit moyen journalier de vélo sur l'ensemble des compteurs permanents ©Toulouse Métropole





Débit moyen journalier des compteurs automatiques ©Ecocompteurs

Les deux compteurs pour lesquels un suivi depuis 2020 est réalisable sont le compteur du port Saint-Etienne et du boulevard Bonrepos à Toulouse. Pour ces deux compteurs, la pratique cyclable est en hausse d'une dizaine de points de pourcentage.

- Port Saint-Etienne - Toulouse :

En 2022, tous sens confondus, la moyenne annuelle est de 2 353 vélos/jour, en évolution de +11% par rapport à 2021 (+183% par rapport à 2020).

Concernant uniquement les jours ouvrés, la moyenne annuelle est de 2 587 vélos/jour en 2022.

Le mois le plus chargé de l'année est celui d'octobre avec un débit journalier moyen de 3 556 vélos/jour. Ce chiffre est un record pour le compteur et il est en progression par rapport à 2021 ou le mois le plus chargé était septembre avec un débit moyen de 2 798 vélos/jour.

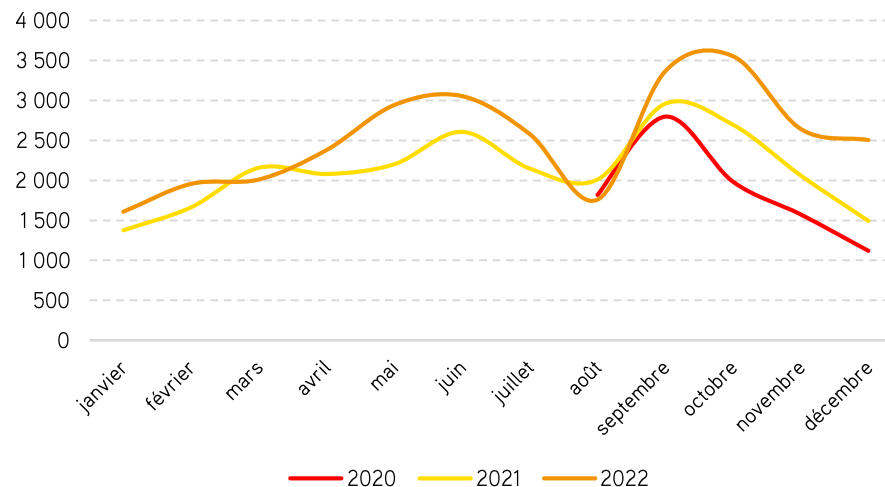
- Boulevard Bonrepos – Toulouse :

En 2022, tous sens confondus, la moyenne annuelle est de 2 414 vélos/jour, en évolution de +14% par rapport à 2021 (+63% par rapport à 2020).

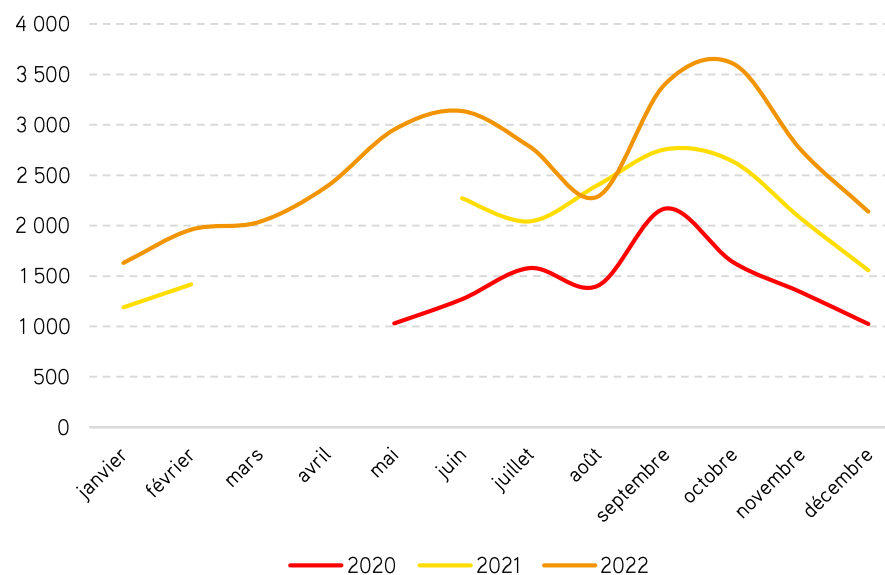
La moyenne annuelle des jours ouvrés est de 2 642 vélos/jour en 2022.

Le mois le plus chargé de l'année est celui d'octobre avec un débit journalier moyen de 3 609 vélos/jour. Ce chiffre est en progression par rapport à 2021 ou le mois le plus chargé était septembre avec en moyenne 2 757 vélos/jour.

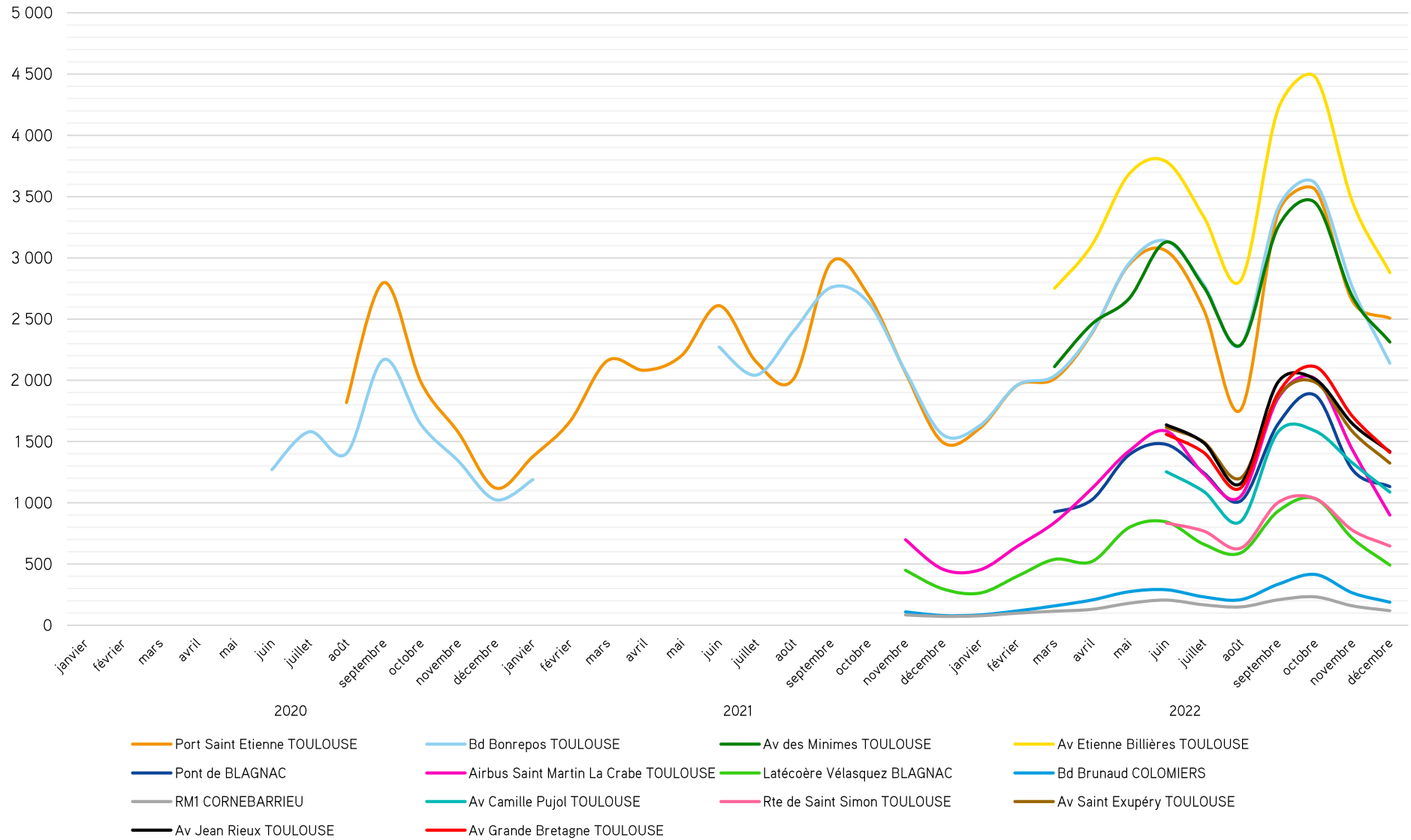
Débit moyen journalier de vélo - Compteur port Saint-Etienne
©Toulouse Métropole



Débit moyen journalier de vélo - Compteur boulevard Bonrepos
©Toulouse Métropole



Débit moyen journalier de vélo par compteurs permanents ©Toulouse Métropole



Site	Total 2022	Moyenne journalière 2022	Moyenne jours ouvrés 2022	Moyenne week-end 2022	Comptage de pointe 2022	Jour max. de la semaine 2022
01 - Port St Etienne (Toulouse)	825 937	2 353	2 587	1 773	4 203	mardi
02 -Boulevard Bonrepos (Toulouse)	878 836	2 414	2 642	1 846	4 187	mardi
03 - Avenue des Minimes (Toulouse)	750 747	2 511	2 765	1 871	4 498	jeudi
04 - Avenue Etienne Billières (Toulouse)	933 619	3 133	3 493	2 231	5 333	mardi
05 - Pont de Blagnac (Blagnac)	336 419	1 125	1 308	665	2 435	mardi
06 - Airbus St-Martin - Giratoire de la Crabe (Toulouse)	340 021	934	1 278	74	2 728	mardi
07 - Avenue P.G Latécoère (Blagnac)	188 911	519	682	112	1 407	mardi
08 - Boulevard Yves Brunaud (Colomiers)	65 732	181	241	29	585	mardi
09 - RM1 - Giratoire avec RM63e (Cornebarrieu)	49 813	137	156	88	339	mardi
10 - Avenue Camille Pujol (Toulouse)	211 598	1 091	1 249	690	1 998	mardi
11 - Route de Saint Simon (Toulouse)	138 176	716	808	484	1 225	mercredi
12 - Avenue Saint Exupéry (Toulouse)	276 389	1 425	1 569	1 060	2 437	mercredi
13 - Avenue Jean Rieux (Toulouse)	281 550	1 451	1 614	1 040	2 464	mercredi
14 - Avenue de Grande Bretagne (Toulouse)	268 875	1 386	1 583	888	2 532	mercredi

Chiffres clés des compteurs automatiques ©Ecompteurs

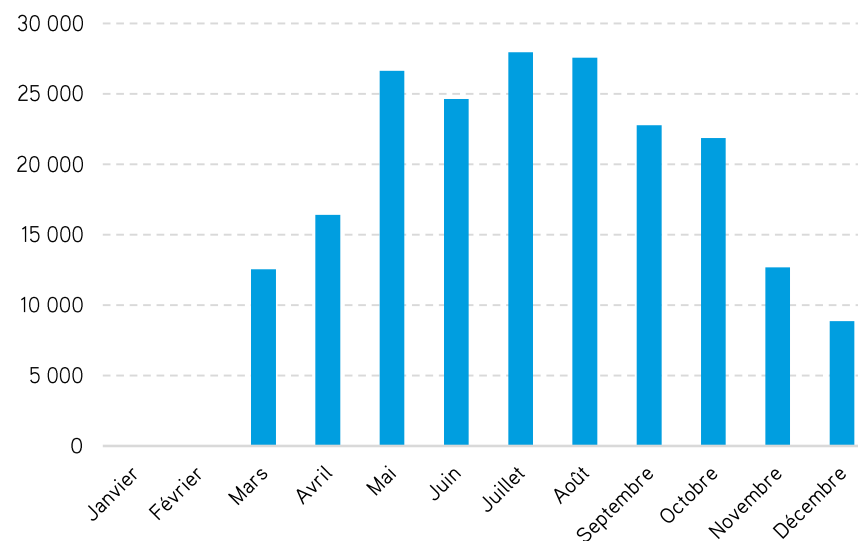
Sur le territoire du Département de la Haute-Garonne

Point méthodologique : Le Département de la Haute-Garonne dispose de compteurs vélos pour suivre l'évolution de la pratique cyclable. Parmi ces compteurs, un seul se situe sur le périmètre du ressort territorial, il est situé à Castanet-Tolosan au niveau de l'écluse de Vic. Ce compteur comptabilise séparément les piétons et vélos depuis 2022. Les données antérieures ne sont pas donc pas comparables faute de détails suffisant pour isoler le nombre de cyclistes.

Depuis mars 2022, le nombre de passages de cyclistes au niveau de l'écluse de Vic à Castanet-Tolosan s'élève à 202 000 passages.

En moyenne, on compte 888 passages/jours de vélos près de ce compteur. La fréquentation est disparate durant l'année, la saisonnalité joue un rôle fort sur les fréquentations. En effet, les mois les plus chargés sont ceux de la période estivale (juillet et août) avec en moyenne près de 930 vélo/jour. Les niveaux élevés de passage durant la période estivale peuvent s'expliquer par le fait que le Canal du midi représente un axe vélo majeur à l'échelle de la Région et par son attractivité touristique notamment en été.

Passages de vélos - Compteur de l'écluse de Vic à Castanet-Tolosan ©Département de la Haute-Garonne



En synthèse :

- Une hausse affirmée de la pratique du vélo en 2022 pour les deux compteurs comparables depuis 2020.
- Les plus fortes fréquentations sont observées près des compteurs situés au centre de Toulouse.

A l'échelle du territoire de Toulouse Métropole

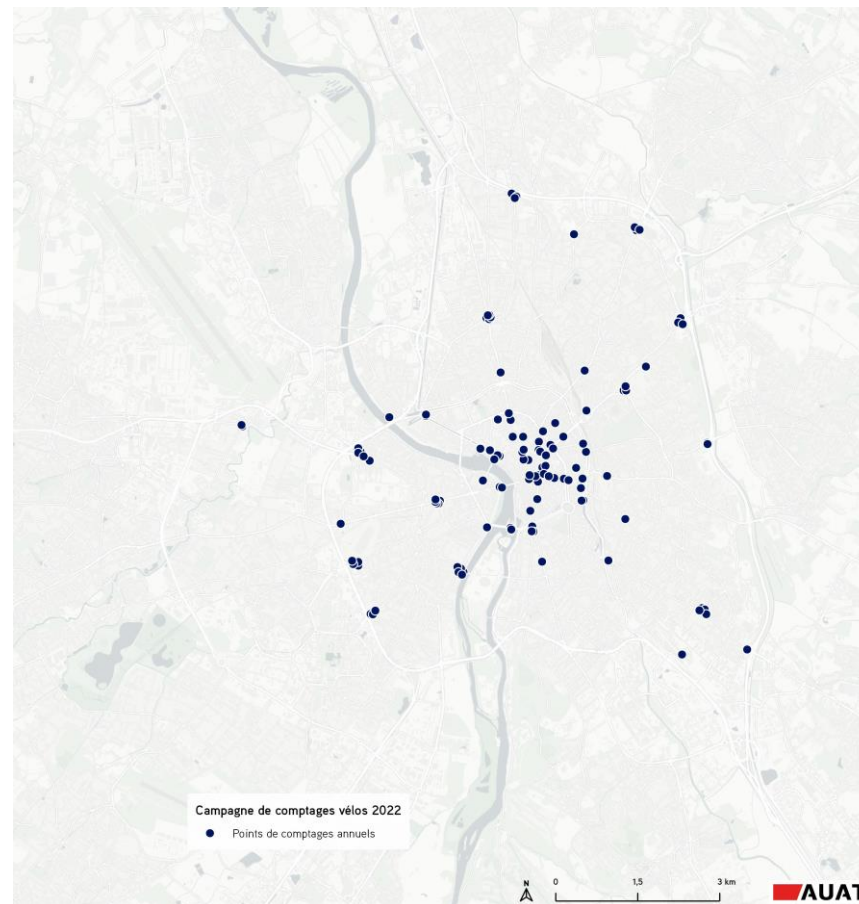
Point méthodologique : Toulouse Métropole mène annuellement une campagne de comptages manuels. Ils sont réalisés un jour, mardi ou jeudi, sur deux tranches horaires : le matin (7h-9h) et en fin d'après-midi (17h-19h). Les campagnes de comptages sont alternées entre années paires où un maximum de points sont comptés et années impaires où sont ciblés des points stratégiques. Au regard de la courte période d'enquête, la météo et le contexte jouent un rôle important sur les résultats des comptages.

Une seule campagne de comptage est menée par an et permet d'avoir un échantillon de la pratique cyclable. La campagne de 2022 diffère des années précédentes car les points de comptages ont été modifiés afin de pouvoir intégrer des comptages directionnels. Elle s'est déroulée au mois d'octobre 2022. Pour cette campagne, aucune donnée d'évolution par rapport aux années précédents n'est disponible.

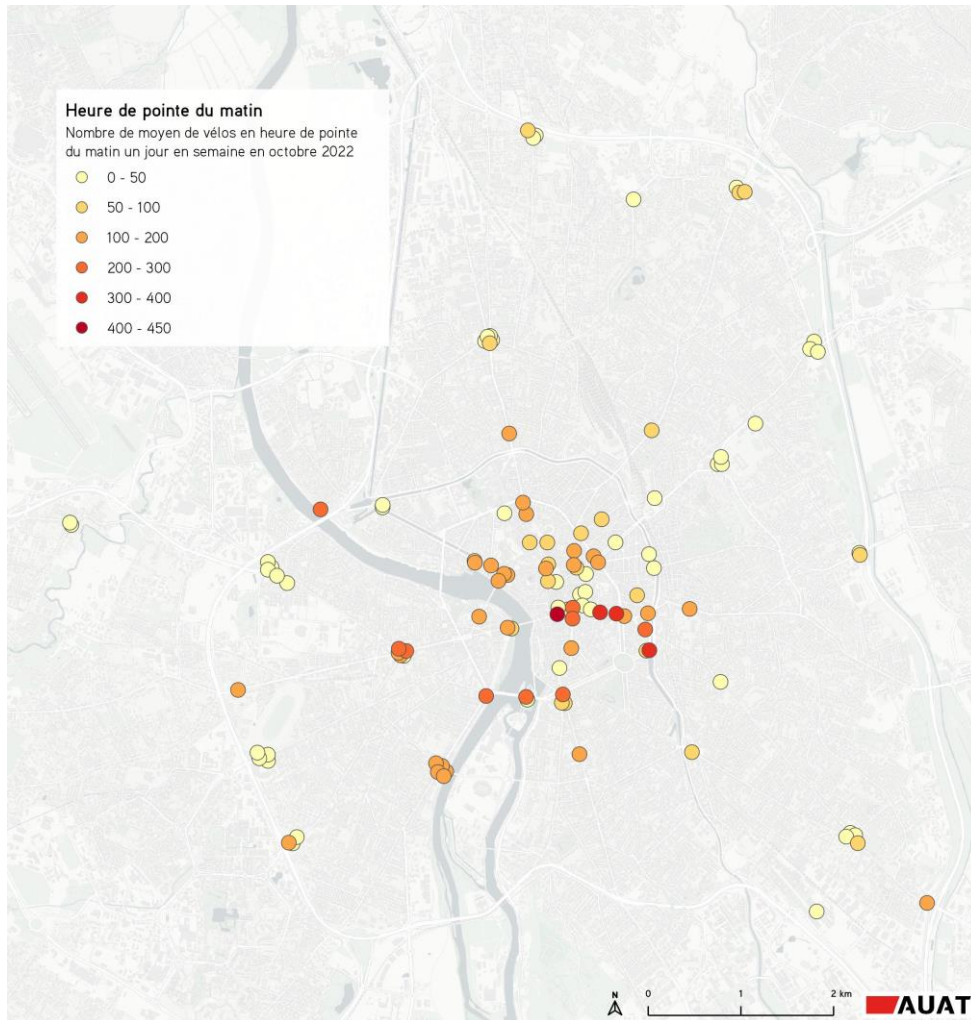
Les comptages effectués en 2022 permettent d'identifier une pratique cyclable disparate suivant la localisation des points de comptages. Les volumes de cyclistes les plus importants, avec une moyenne journalière horaire en heure de pointe de matin ou du soir supérieure à 200 vélos/jour, sont observés au niveau du centre de Toulouse et sur les principaux axes pénétrants du centre-ville. Parmi les points les plus fréquentés, on peut citer la rue de Metz, port Saint-Sauveur, avenue Etienne Billières, le pont Neuf ou encore l'avenue des Minimes. Plus les points sont éloignés du centre-ville, plus la pratique cyclable s'estompe. La majorité des points situés à l'extérieur du périmètre du centre-ville indique une moyenne journalière horaire en heure de pointe de matin ou du soir inférieure à 100 vélos/heure.

En synthèse :

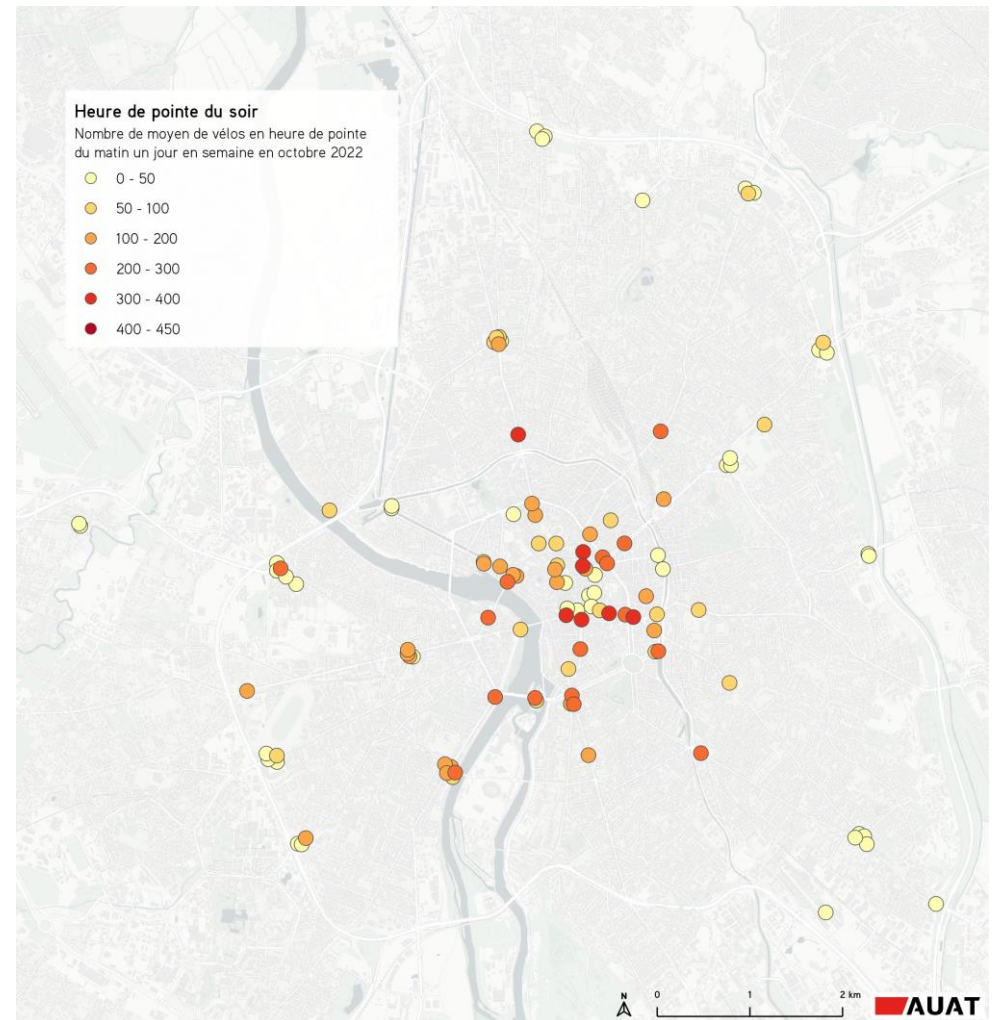
- Nouvelle méthodologie de comptages adoptée par Toulouse Métropole qui ne permettent plus de faire des évolutions avec les années précédentes.
- Certains messages restent similaires aux années précédentes : la pratique cyclable se confirme en centre-ville et le long des axes cyclables majeurs. Elle tend à s'étendre sur les grands axes pénétrants à l'agglomération.



Localisation des points de comptages manuels ©Toulouse Métropole



Comptages vélos manuels en 2022 ©Toulouse Métropole



Comptages vélos manuels en 2022 ©Toulouse Métropole

Les utilisateurs Géovélo

Point méthodologique : L'application Géovélo permet à ses utilisateurs de garder une trace des trajets effectués et de suivre leurs statistiques d'activité. Ces trajets enregistrés sont un réel outil d'aide à la décision partagé par Géovélo. Les données présentées ci-dessous sont récoltées grâce au partenariat entre Tisséo Collectivités et Géovélo depuis janvier 2021. Les données recueillies sont riches mais ne sont pas représentatives de l'ensemble de la pratique.

Les kilomètres parcourus à vélo par les utilisateurs Géovélo sont en constante augmentation depuis 2019.

En 2022, 834 000 km ont été comptabilisés via l'application, distance qui a quasiment doublé depuis 2021. Celle-ci s'explique en partie par la hausse du nombre d'utilisateurs de l'application Géovélo.

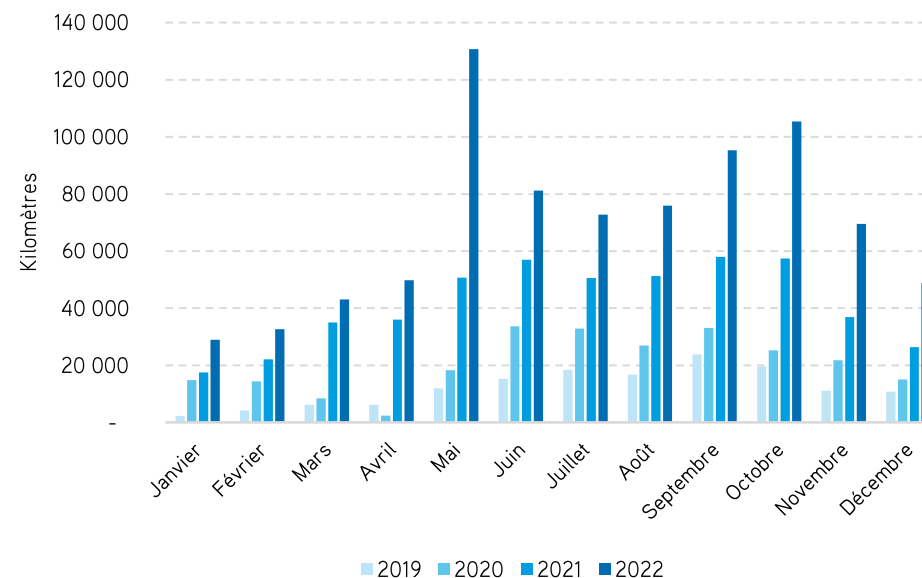
Cette donnée ne représente pas l'entièreté des cyclistes mais elles confirment une tendance qui se dessine sur l'agglomération depuis quelques années.

Plusieurs axes ressortent de l'analyse de fréquentation par voie :

- Le canal du Midi et le canal latéral.
- Le pont Saint-Michel, les allées Jules Guesdes et Charles de Fitte.
- Le pont Pierre de Coubertin et le boulevard Déodat de Sévérac.
- La rue de Metz, le pont Neuf, la rue de la République.
- La voie cyclable longeant la rocade est.
- Les voies cyclables au bord de la Garonne.
- La voie cyclable située au sud des pistes de Blagnac

La carte ci-contre met en évidence le lien fort entre le niveau d'infrastructure cyclable et la fréquentation par les cyclistes. A l'exception de la rue de Metz (aménagée avec des voies bus), l'ensemble des itinéraires les plus fréquentés par les utilisateurs de Géovélo ont un aménagement cyclable dédié.

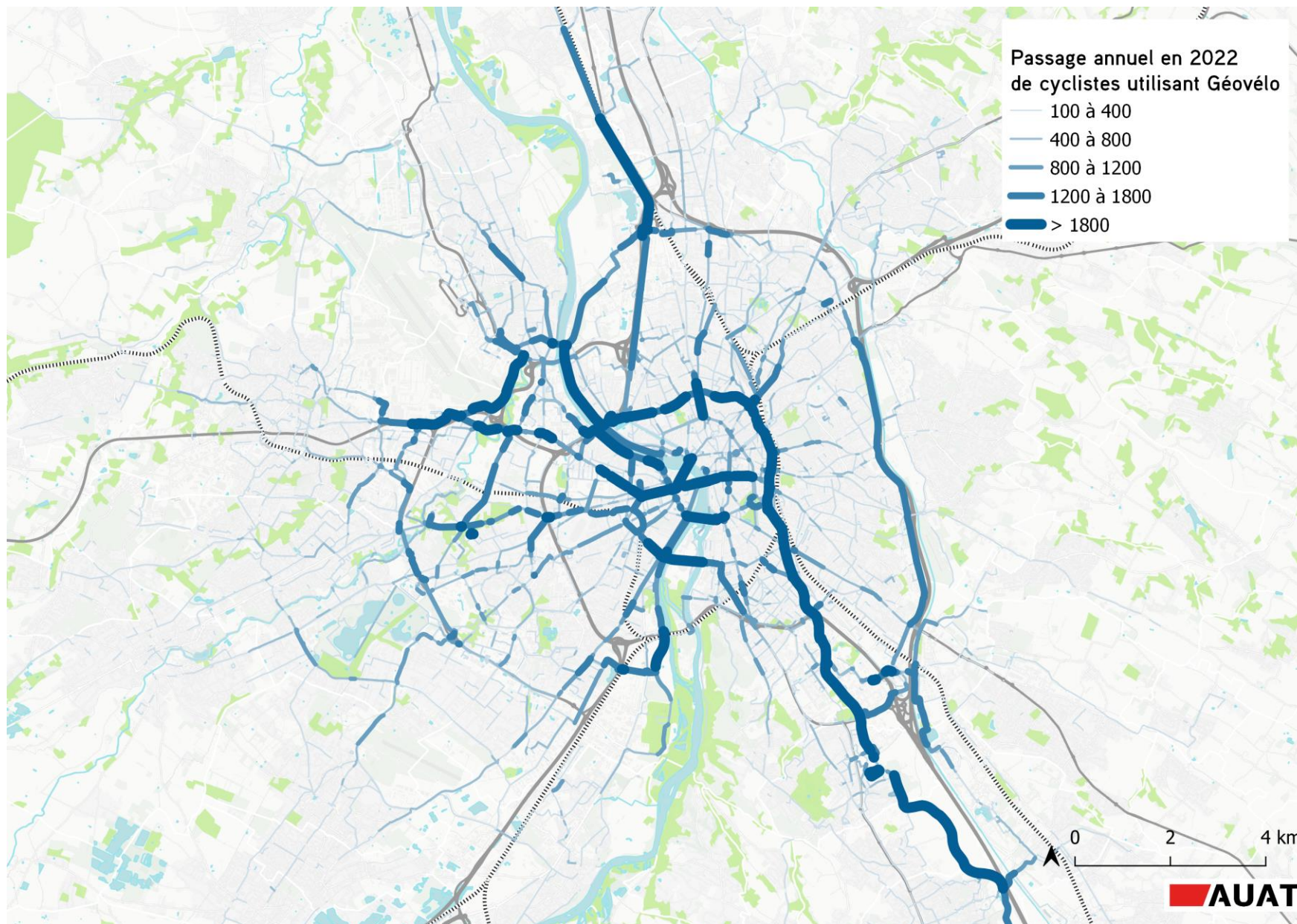
Distance parcourue par mois par les utilisateurs Géovélo ©Géovélo



Les évolutions présentées peuvent résulter autant de l'augmentation du nombre d'utilisateurs que du nombre de kilomètres parcourus par utilisateurs.

En synthèse :

- Une source de donnée qui s'affirme : 834 000 km parcourus en 2022, x2 par rapport à 2021.
- Les données de fréquentation de Géovélo confortent les comptages automatiques et identifient plusieurs axes majeurs pour la pratique du vélo.



Flux de cyclistes ©Géovélo

Baromètre Tisséo

Le baromètre Tisséo mesure annuellement l'usage, la perception et la satisfaction des services Tisséo (et des autres modes) par la population de l'agglomération. Il permet de réaliser, à partir de la vision clients, un bilan annuel de la performance et des axes de progrès de Tisséo. Les enquêtes sont réalisées à partir d'un fichier clients usagers Tisséo et complétées par des enquêtes auprès d'un 'Access Panel' permettant de toucher un panel d'habitant vis à vis de l'ensemble des modes.

L'enquête 2022 a été réalisée du 7 au 30 novembre 2022. Chaque client mensuel était interrogé sur son usage du réseau Tisséo, sur la satisfaction globale du service et sur la satisfaction détaillée d'un seul mode (tiré aléatoirement parmi les modes utilisés lors des quatre dernières semaines). Au total, 1 190 enquêtes téléphoniques ont été réalisées en 2022.

Grands enseignements du baromètre Tisséo sur l'usage du vélo en 2022

L'utilisation du vélo est en hausse par rapport à 2021 pour les personnes enquêtées : 32% déclarent avoir utilisé au moins une fois le vélo ces 12 derniers mois contre 26% en 2021.

Par rapport au profil de l'ensemble de la population, les cyclistes sont en tendance plus souvent de sexe masculin et actifs, en particulier des CSP+.

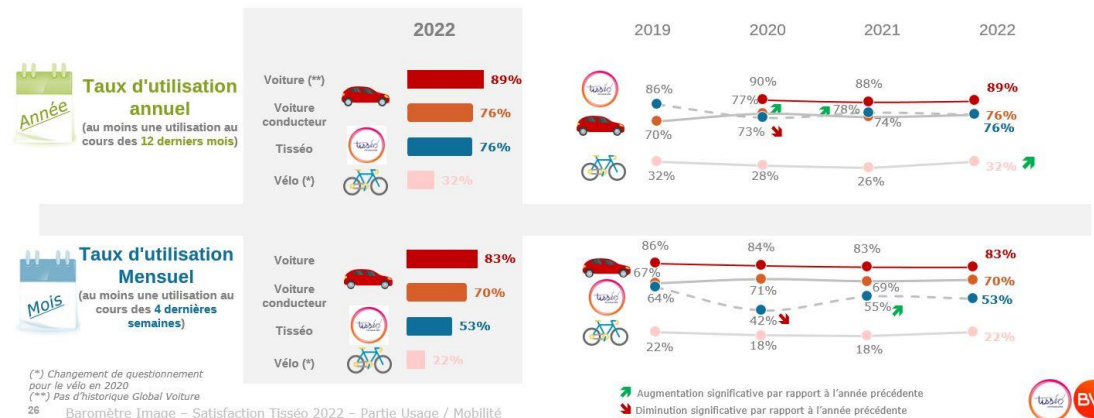
Parmi les utilisateurs du vélo, seulement un utilisateur mensuel sur 10 réalise des correspondances avec des transports en commun.

Concernant l'image des modes de transports, l'image du vélo est stable par rapport à l'enquête de l'année précédente. Le vélo (personnel et en libre-service) bénéficie d'une bonne image et celle-ci s'est améliorée notamment pour les utilisateurs de ce mode.

Une hausse significative de l'utilisation du vélo : +6 pts pour les utilisateurs annuels et +4 pts pour les utilisateurs mensuels

Quelle utilisation de la voiture et du vélo ?

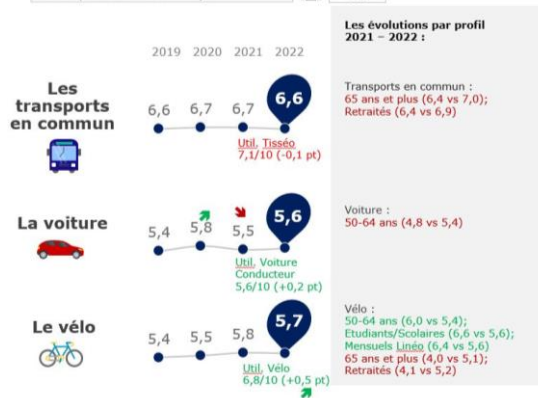
Q2.1 Avez-vous utilisé au moins une fois AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS ... ?
Q2.2 Avez-vous utilisé au moins une fois AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES ... ?
Effectifs (ensemble de l'échantillon) 1190



Les TC bénéficient toujours de la meilleure image parmi les principaux modes : une évolution très différente selon les zones d'habitat (notamment en baisse en 2ème périphérie depuis 2019) ... L'image de la voiture est un peu plus volatile et évolue de façon contrastée en Périphérie (hausse en 1ère et auprès de ses utilisateurs, diminution en 2ème)
Le vélo confirme une amélioration de son image dans Toulouse (et notamment auprès de ses utilisateurs : + 0,5 pt)

Quelle image des modes de transport ?

Q3.2 Quelle image avez-vous des modes de transport suivants pour vous déplacer dans Toulouse et son agglomération ?
Effectifs (ensemble de l'échantillon) 1190



Baromètre 2022 Tisséo ©Tisséo Collectivités, BVA

Les aménagements cyclables

Linéaire de réseau cyclable – Agglomération Toulousaine

Point méthodologique : Le linéaire d'aménagements cyclables réalisé est une donnée non-exhaustive qui fait l'objet d'une consolidation et d'une stabilisation annuelle de la part des collectivités. Le degré de précision de la donnée est ainsi différent suivant les sources. De plus, tous les EPCI ne disposent pas de données relatives à l'historique des réalisations.

Le Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération identifie quatre niveaux : 1. Réseau Express Vélo ; 2. Réseau cyclable d'agglomération ; 3. Réseau cyclable local ; 4. Réseau vert et loisir.

En 2022, le linéaire d'aménagements cyclable cumule à un total de 1760 km d'aménagements recensés en 2022 (réseau cyclable et réseau vert cumulés). Une évolution de plus +100 km à l'échelle des trois collectivités où la donnée a été actualisée (Toulouse Métropole, le Muretain Agglo et le Sicoval dont la donnée a été consolidée cette année).

En adéquation avec les niveaux d'aménagements définis par le Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération, certains territoires ont pu identifier des maillons cyclables existants qui correspondent aux niveaux 1 et 2 du SDCA. En 2022, 250 km d'aménagements de niveau 1 du SDCA (Réseau Express Vélo) sont déjà cyclables mais ne garantissent pas actuellement les normes du REV et 227 km d'aménagements de niveau 2 du SDCA (réseau structurant d'agglomération).

En synthèse :

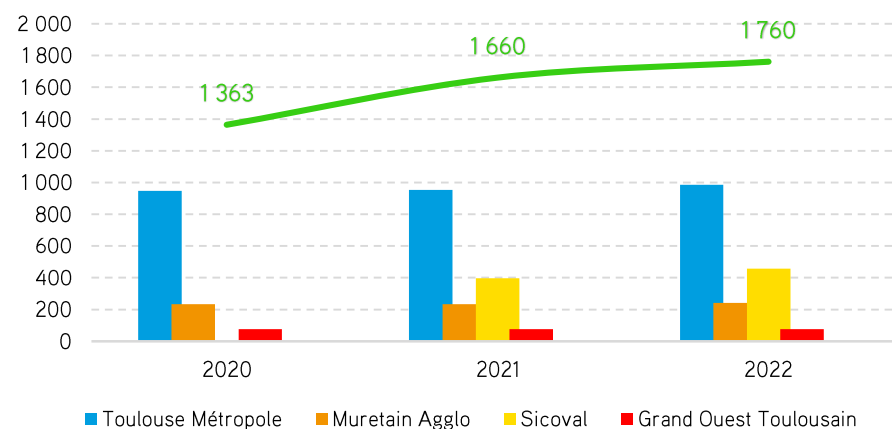
- 1 760 km d'aménagements cyclables existants, + 100 km par rapport à 2021.
- Un développement des aménagements cyclables portés par de nouvelles pistes cyclables (+4% à Toulouse Métropole et +10% au Muretain), de bandes cyclables (+41% au Sicoval) et de vélorue et chaussée à voie centrale banalisée (+27% à Toulouse Métropole).

Aménagements cyclables existants en 2022 (en km)	Toulouse Métropole	Muretain Agglo	Sicoval	Grand Ouest Toulousain	Coteaux de Bellevue
Pistes cyclables	300	45	16	40	Nc
Bandes cyclables	107	13	12	12	Nc
Voies partagées	20	0	7	0	Nc
Voies vertes	232	91	24	5	Nc
Autres (contre-allée, vélorue...)	57	6	60	19	Nc
Réseau cyclable	716	155	129	76	Nc
Réseau vert	269	87	321	Nc	Nc
Réseau total	985	242	450	Nc	Nc

Niveau 1 REV*	211	39	0	Nc	Nc
Niveau 2 Structurant d'agglomération	156	9	62	Nc	Nc
Niveau 3 Communal/Local	409	108	57	Nc	Nc
Niveau 4 Loisir/Vert	227	87	321	Nc	Nc

*Ne garantissent pas des normes REV

Evolution du linéaire cyclable (en km) ©Collectivités



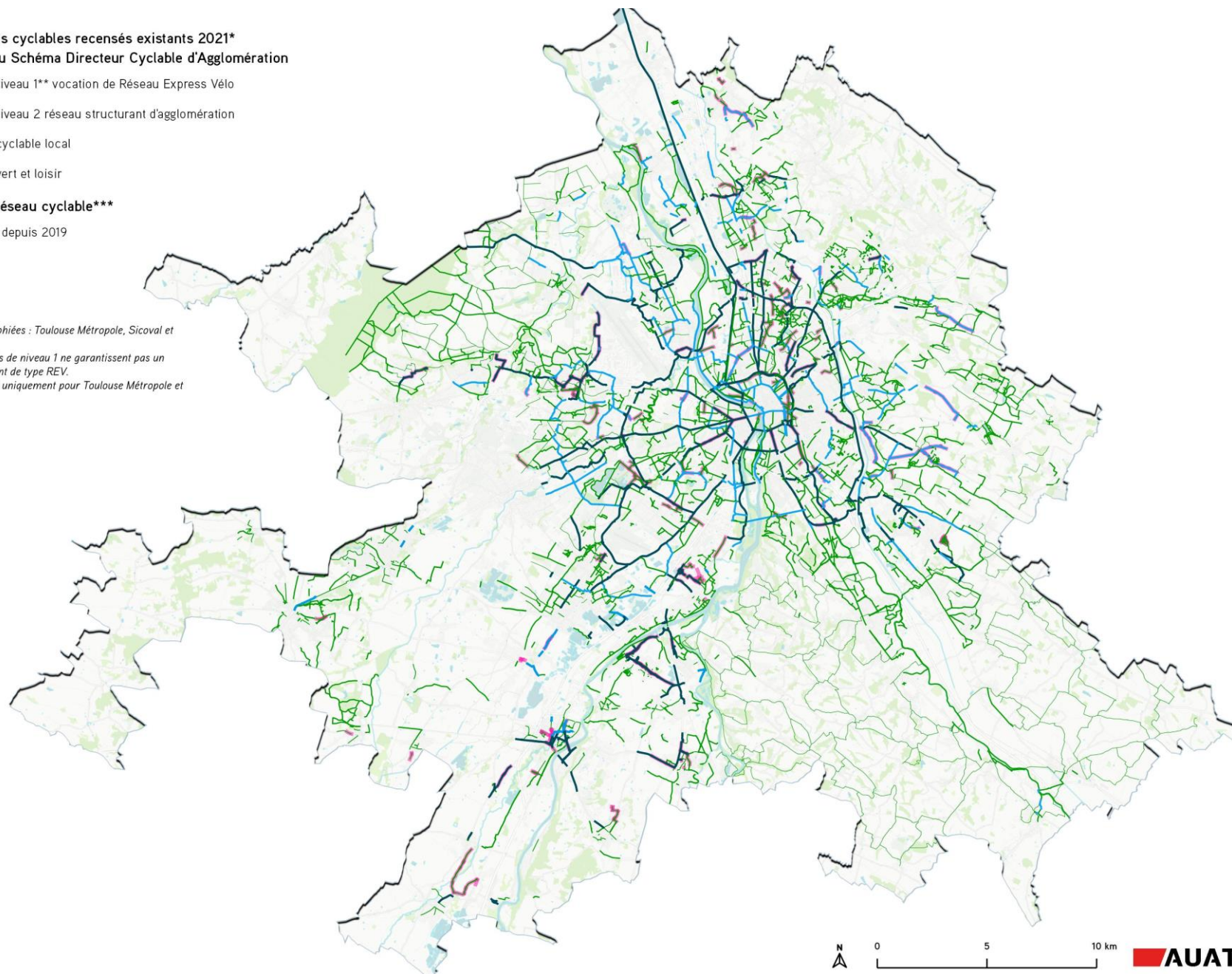
Aménagements cyclables recensés existants 2021*
Par niveaux du Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération

- Axe de niveau 1** vocation de Réseau Express Vélo
- Axe de niveau 2 réseau structurant d'agglomération
- Réseau cyclable local
- Réseau vert et loisir

Evolution du réseau cyclable***

- Réalisés depuis 2019

* : Données cartographiées : Toulouse Métropole, Sicoval et Muretain Agglo.
** : Les axes identifiés de niveau 1 ne garantissent pas un niveau d'aménagement de type REV.
*** : Détail renseigné uniquement pour Toulouse Métropole et le Muretain Agglo



Aménagements cyclables existants ©Collectivités

Linéaire de réseau cyclable - Géovélo

Point méthodologique : Les données présentées ci-dessous sont récoltées grâce au partenariat entre Tisséo Collectivités et Géovélo. Géovélo propose une cartographie consolidée du réseau cyclable à l'échelle du ressort territorial à partir, d'une part des aménagements cyclables référencés par OpenStreetMap et, d'autre part des données transmises par les territoires à Géovélo. Actuellement, cette cartographie est en cours de consolidation. De plus, la méthodologie de catégorisation et de calcul du linéaire d'aménagement cyclable est différente de celle utilisée par les collectivités.

Géovélo permet d'obtenir une cartographie des aménagements cyclables basée sur les contributions d'utilisateurs à OpenStreetMap et consolidée avec les données transmises par les collectivités territoriales.

En 2022, le réseau cyclable recensé est de 1 945 kilomètres, soit 246 km de plus qu'en décembre 2020.

Il est composé de :

- 52% de pistes cyclables.
- 20% de bandes cyclables et double-sens cyclables (respectivement 18 et 2%)
- 21% de voies vertes.

On peut estimer que 73% du réseau cyclable d'agglomération est séparé physiquement de la circulation automobile avec un aménagement hors chaussée et donc séparé de la circulation automobile (pistes cyclables et voies vertes).

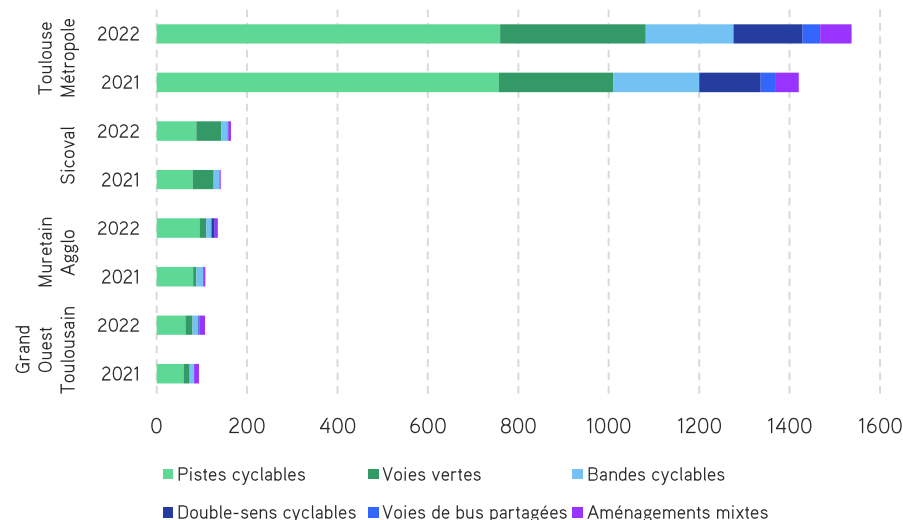
En synthèse :

- 1 945 kilomètres d'aménagements cyclables, +14% par rapport à 2020.
- 73% du réseau cyclable d'agglomération est séparé physiquement de la circulation automobile (aménagement hors chaussée).



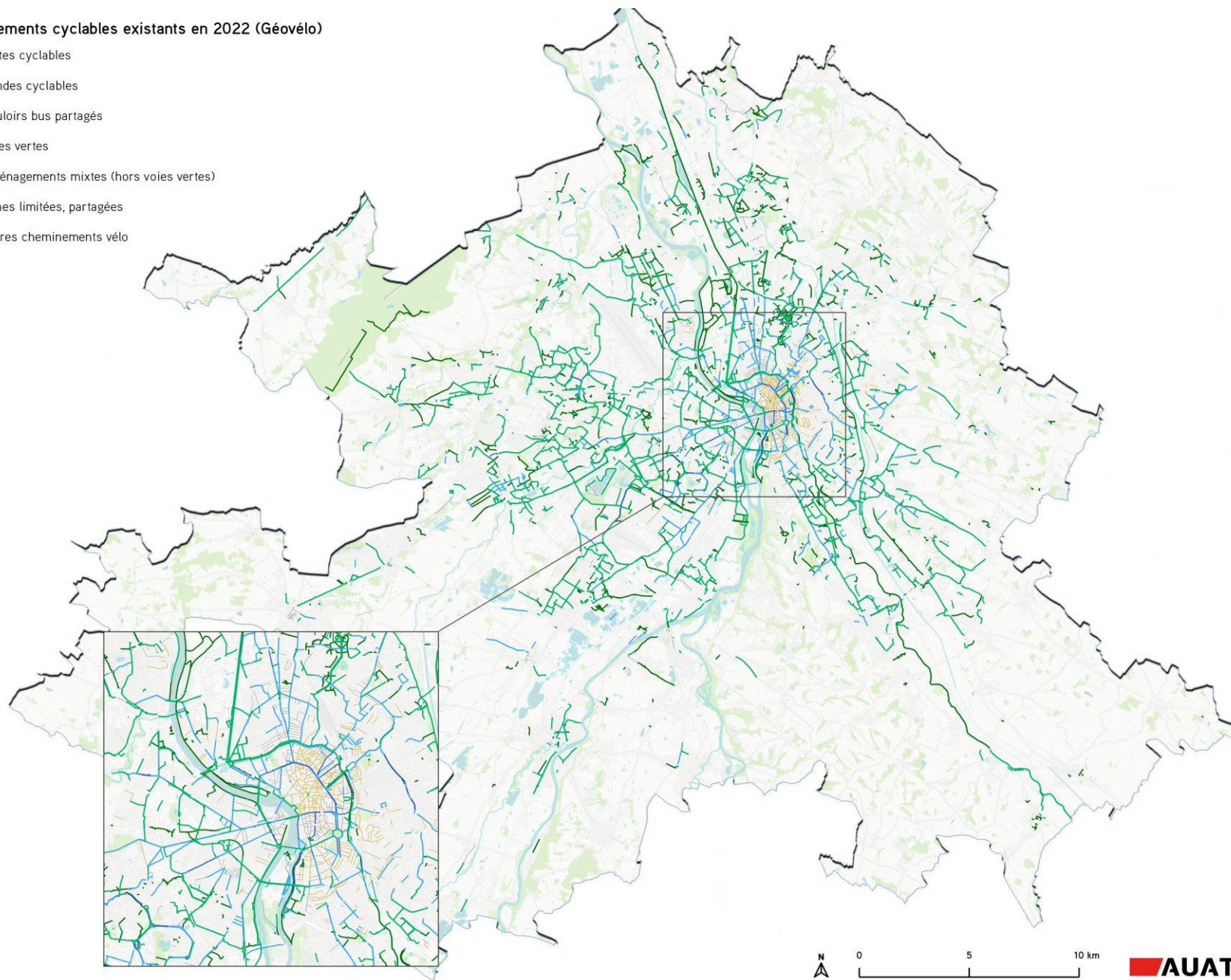
Aménagements cyclables existants en 2022 ©Géovélo

Evolution du linéaire d'aménagements cyclables (en km) ©Géovélo



Aménagements cyclables existants en 2022 (Géovélo)

- Pistes cyclables
- Bandes cyclables
- Couloirs bus partagés
- Voies vertes
- Aménagements mixtes (hors voies vertes)
- Zones limitées, partagées
- Autres cheminements vélo



Aménagements cyclables existants ©Géovélo

Le stationnement vélo

Les parkings vélos à accès règlementé

Dans les gares

Des 29 gares du ressort territorial, 17 sont équipées d'une offre de stationnement vélo à accès règlementé. En 2022, on compte 1 042 places de stationnement vélo à accès règlementé dans les gares du ressort territorial.

Dans les pôles d'échanges multimodaux

Parmi les pôles d'échanges multimodaux gérés par Tisséo Collectivités 9 d'entre eux possèdent un parking vélos à accès règlementé. En 2022, on compte 584 places de stationnement vélo à accès règlementé en pôles d'échanges multimodaux (dont la Station V située à Labège). Deux nouveaux parkings vélos Tisséo en 2022, Oncopôle (60 places) et Basso Cambo (100 places).

Dans les parkings en ouvrage

Sur la métropole de Toulouse, 20 parkings en ouvrage proposent une offre de stationnement vélo. En 2022, on compte 1564 places de stationnement vélo situées dans un parking en ouvrage (+880 places par rapport à 2021).

Le stationnement vélo sur voirie

Le stationnement vélo sur voirie continue de se développer en 2022 à l'échelle de chaque intercommunalité.

- Toulouse Métropole : 12 698 places sur voirie (augmentation de 9% par rapport à 2021).
- Muretain Agglo : 1124 places sur voirie (augmentation de +160% par rapport à 2021).

OpenStreetMap, à l'aide de sa communauté de contributeurs, permet d'obtenir des données sur le stationnement vélo. Selon le recensement (non-exhaustif) d'OpenStreetMap, on compte 14 711 emplacements de stationnement vélo sur voirie en 2022 sur le ressort territorial (augmentation de 25% par rapport à 2021).

Places de stationnement vélos sécurisées existantes en 2022

Evolution par rapport à l'année précédente

Dans les gares (Région Occitanie)	Baziège	4	
	Brax – Léguevin	15	
	Castelnau d'Estrétefonds	12	
	Colomiers	66	
	Colomiers Lycée Int.	4	
	Escalquens	4	
	Lardenne	2	
	Le Fauga	8	
	Montrabé	6	
	Muret	96	
	Pibrac	12	
	Pins-Justaret	16	
	Portet Saint-Simon	68	
	Saint-Agne	40	
Saint-Cyprien Arènes	4		
Saint-Jory	7		
Toulouse Matabiau	678		
Dans les pôles d'échanges multimodaux (Tisséo Collectivités)	Arènes	20	
	Argoulets	50	
	Balma Gramont	54	+ 4 pl.
	Basso Cambo	100	+ 50 pl.
	Borderouge	100	
	Labège – Station V (gare de la Labège Innopole)	80	
	Oncopôle	60	+ 60 pl.
	Paul Sabatier	60	
	Ramonville	60	
	Dans les parkings en ouvrage (Toulouse Métropole)	Carnot	65
Esquirol		134	+ 134 pl.
Europe		50	+ 50 pl.
Saint-Cyprien		86	+ 82 pl.
Saint-Michel		71	+ 65 pl.
Saint-Aubin		47	+ 47 pl.
Capitole		467	
Saint-Etienne		93	+ 90 pl.
Carmes		104	+ 80 pl.
Victor Hugo		16	
Marengo		68	+ 48 pl.
Jean-Jaurès		111	+ 96 pl.
Matabiau Ramblas		85	+ 65 pl.
Du Barry		24	
Raymond Badiou		78	+ 3 pl.
Grande Bretagne		20	+ 20 pl.
Perigord		12	+ 12 pl.
Rouergue1	7	+ 7 pl.	
Lauragais	14	+ 14 pl.	
Quercy	12	+ 12 pl.	

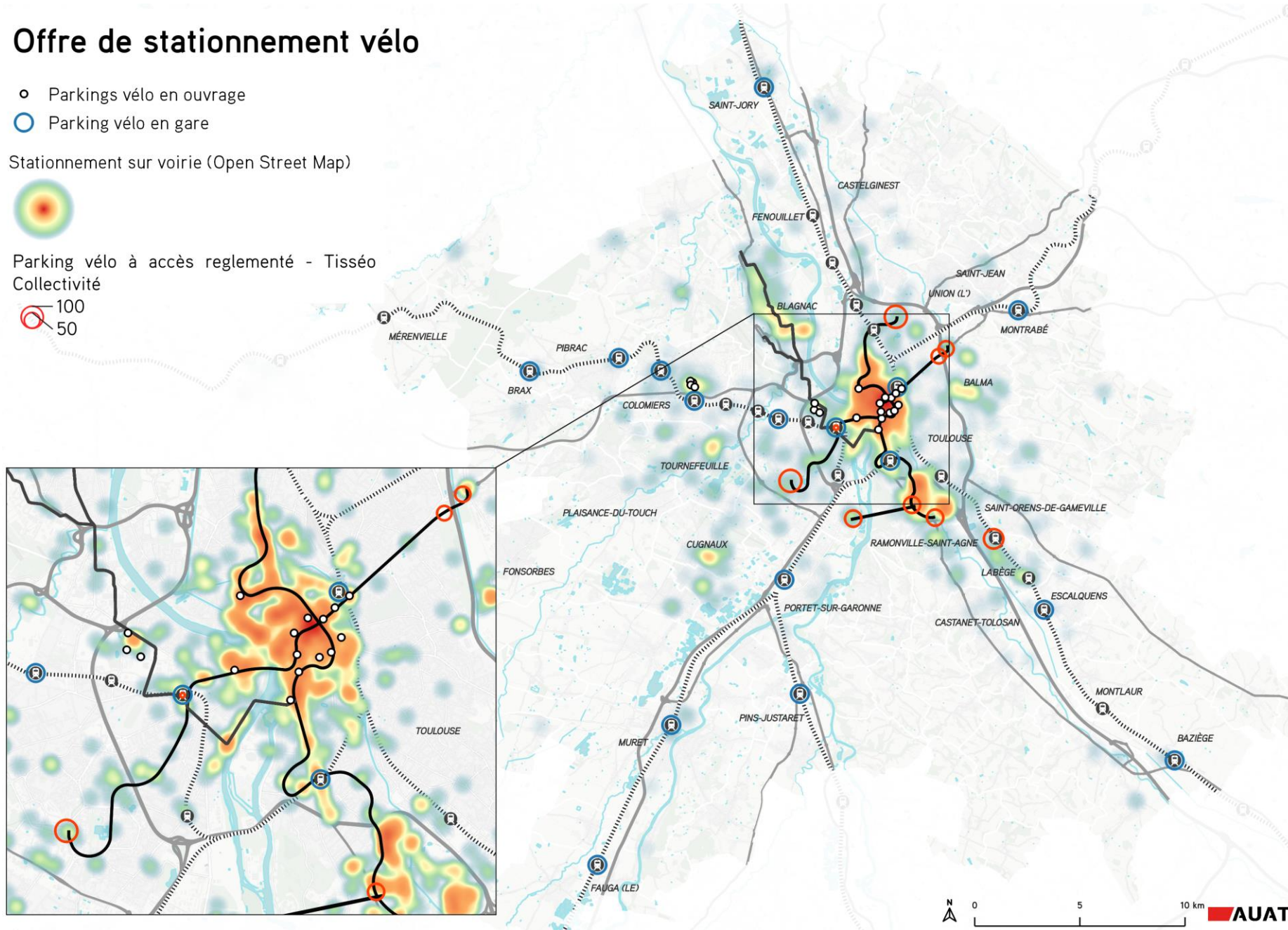
Offre de stationnement vélo

- Parkings vélo en ouvrage
- Parking vélo en gare

Stationnement sur voirie (Open Street Map)



Parking vélo à accès réglementé - Tisséo Collectivité



Offre de stationnement vélo ©Région Occitanie, Tisséo Collectivités, Toulouse Métropole

La fréquentation des parkings vélos en accès règlementé

Point méthodologique : La fréquentation des parkings vélos en accès règlementé, correspond aux validations effectuées dans les parkings vélos Tisséo (une validation avec la carte PASTEL correspond à une entrée dans le parc à vélos et peut différer du nombre total d'utilisations) et aux entrées comptabilisées dans la vélostation de la gare Toulouse-Matabiau

Les parkings vélos à accès règlementé situés en pôles d'échanges Tisséo

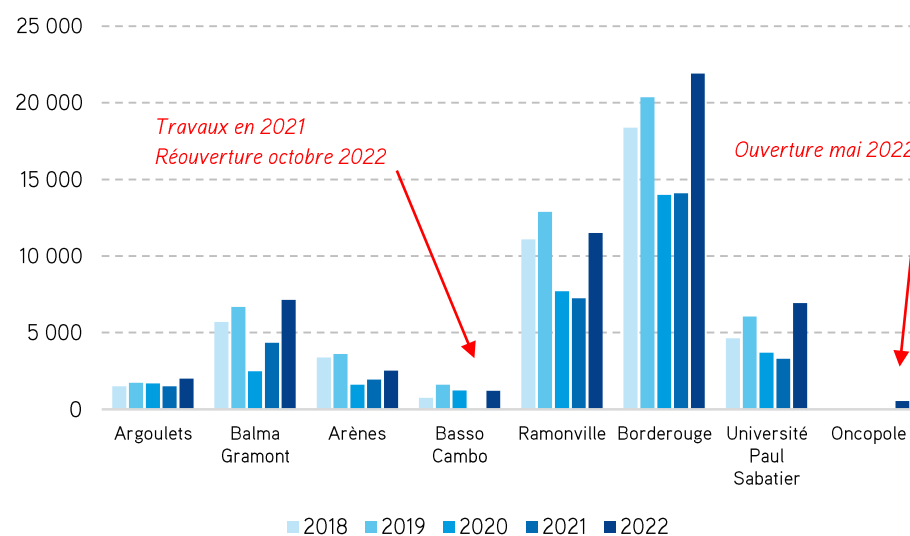
Pour rappel, l'offre de stationnement vélo en pôle d'échanges Tisséo est de 584 places en 2022 (en détail page 21).

Des dynamiques contrastées sont observées suivant les différents parkings vélos depuis 2019 :

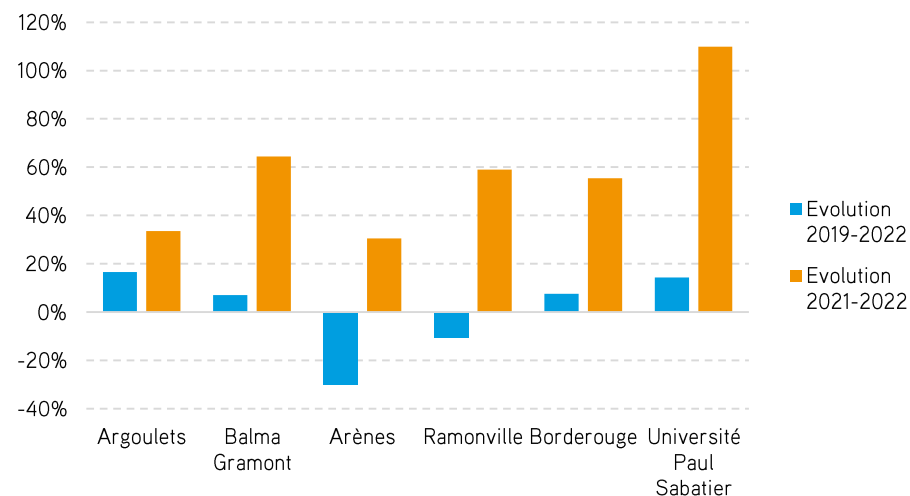
- Les Argoulets, Balma Gramont, Borderouge et Paul Sabatier ont retrouvé et dépassé le niveau de fréquentation d'avant crise sanitaire.
- Les Arènes, et Ramonville n'ont pas encore retrouvé la fréquentation d'avant crise.
- Le parking vélo de Basso Cambo a été fermé pour travaux en 2021 et n'a réouvert qu'en octobre. Cependant on peut noter des chiffres de fréquentation entre octobre et décembre comparables à ceux de Balma Gramont.
- Celui situé à l'Université Paul Sabatier voit sa fréquentation augmenter en 2022 par rapport à 2021. L'arrivée du téléphérique à proximité de ce parking-vélo semble augmenter son utilisation.

La reprise de la fréquentation des parkings-vélos Tisséo observée en 2021 se poursuit en 2022.

Fréquentation des parkings vélo Tisséo ©Tisséo Collectivités



Evolution de la fréquentation des parkings vélo Tisséo ©Tisséo Collectivités

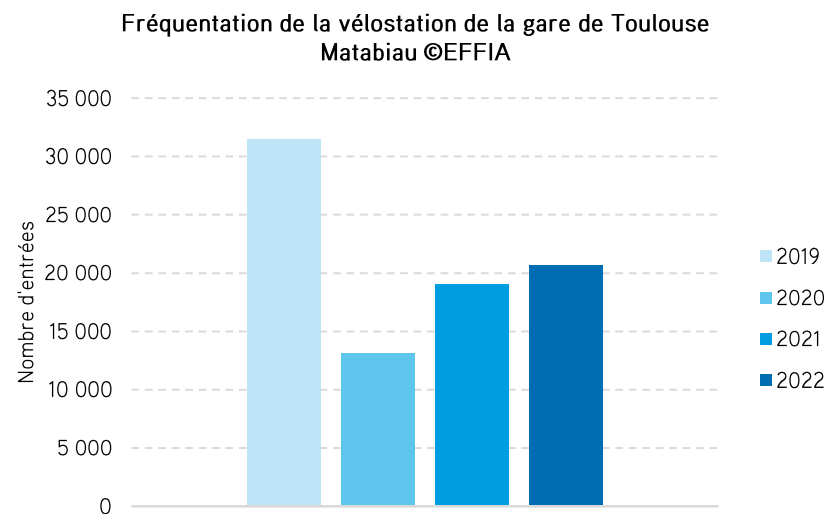


La vélostation de la gare de Toulouse-Matabiau

Pour rappel, l'offre de stationnement vélo à la vélostation de la gare Toulouse-Matabiau est de 678 places en 2022 (en détail page 21).

A l'image des parkings vélos à accès règlementé du réseau Tisséo, la vélostation de la gare Toulouse-Matabiau a elle aussi été fortement impactée par la crise sanitaire de 2020. Les niveaux de fréquentation observés en 2022 sont supérieurs à ceux de 2020 en début d'année mais redeviennent inférieurs à 2021 après l'été. En tout état de cause les niveaux de fréquentation restent inférieurs aux niveaux d'avant crise sanitaire.

En 2022, la vélostation de la gare Toulouse Matabiau comptabilise 20 695 entrées, soit +9% par rapport à 2021 (19 041 entrées en 2021).



En synthèse :

- 1 042 places de stationnement à accès règlementé en gare
- 584 places de stationnement à accès règlementé en pôles d'échanges
- 1 564 places de stationnement en parking en ouvrage
- Une reprise de la fréquentation des parkings vélos qui dépasse les niveaux de 2019 (sauf pour Ramonville et les Arènes).



Vélostation en gare de Toulouse Matabiau ©AUAT

Les accidents à vélo

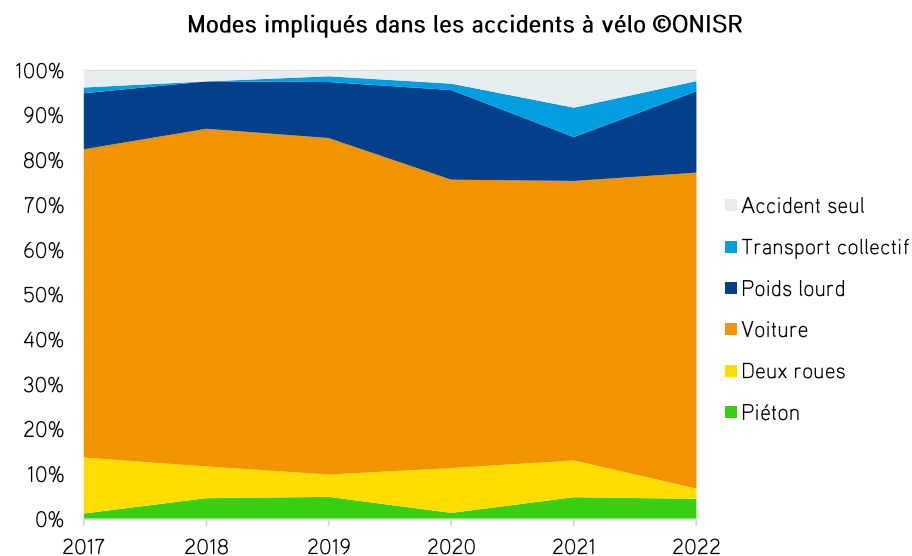
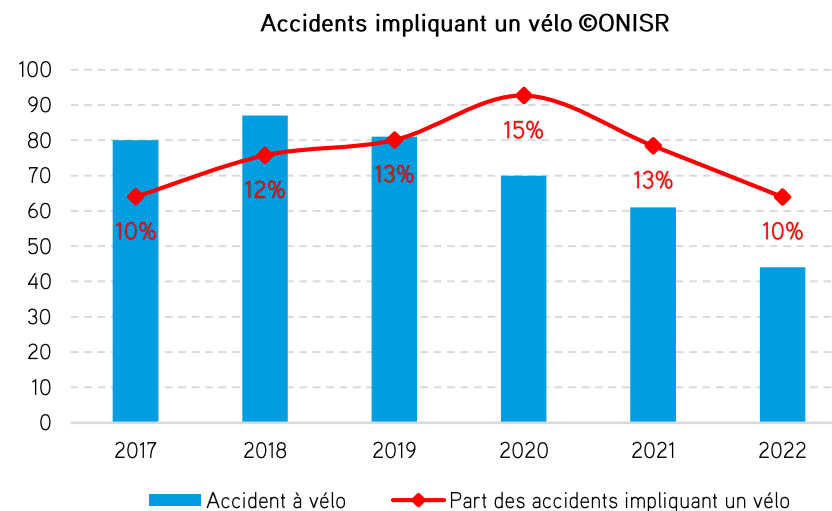
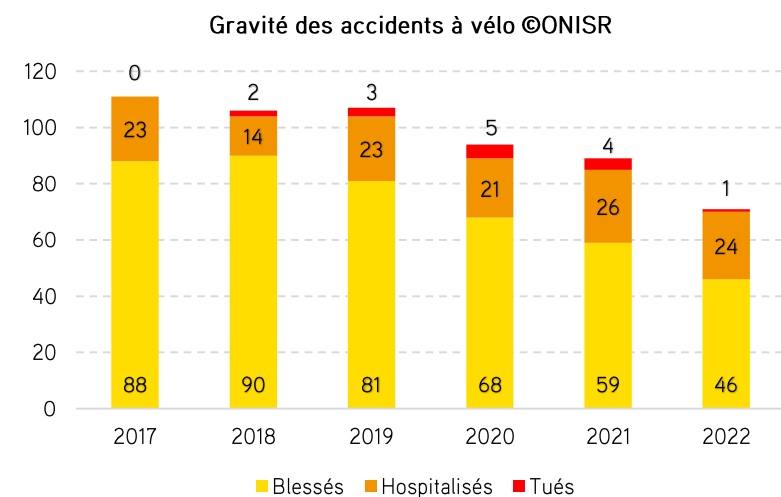
L'accidentologie des cyclistes

Point méthodologique: Les données proviennent de l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR) et correspondent aux accidents impliquant un vélo, un VAE ou la police est intervenue. Cette donnée comporte quelques limites, les données analysées ne sont que les accidents remontés qui font l'objet d'une intervention de la police.

Depuis 6 ans, 423 accidents impliquant des vélos ont été recensés à l'échelle du ressort territorial. Depuis 2018, le nombre annuel d'accidents vélo est en diminution. La part des accidents vélo dans l'ensemble des accidents de la route suit la même tendance.

Au regard de la gravité, le nombre de blessés est en diminution ces dernières années. Le nombre de blessés hospitalisés est lui stable. En 2022, on ne compte qu'un seul mort à vélo sur le périmètre du ressort territorial.

En 2022, on compte 44 accidents impliquant un cycliste à l'échelle du schéma directeur cyclable d'agglomération (périmètre du Plan de Mobilité). Parmi ces accidents, 69% impliquent une voiture.



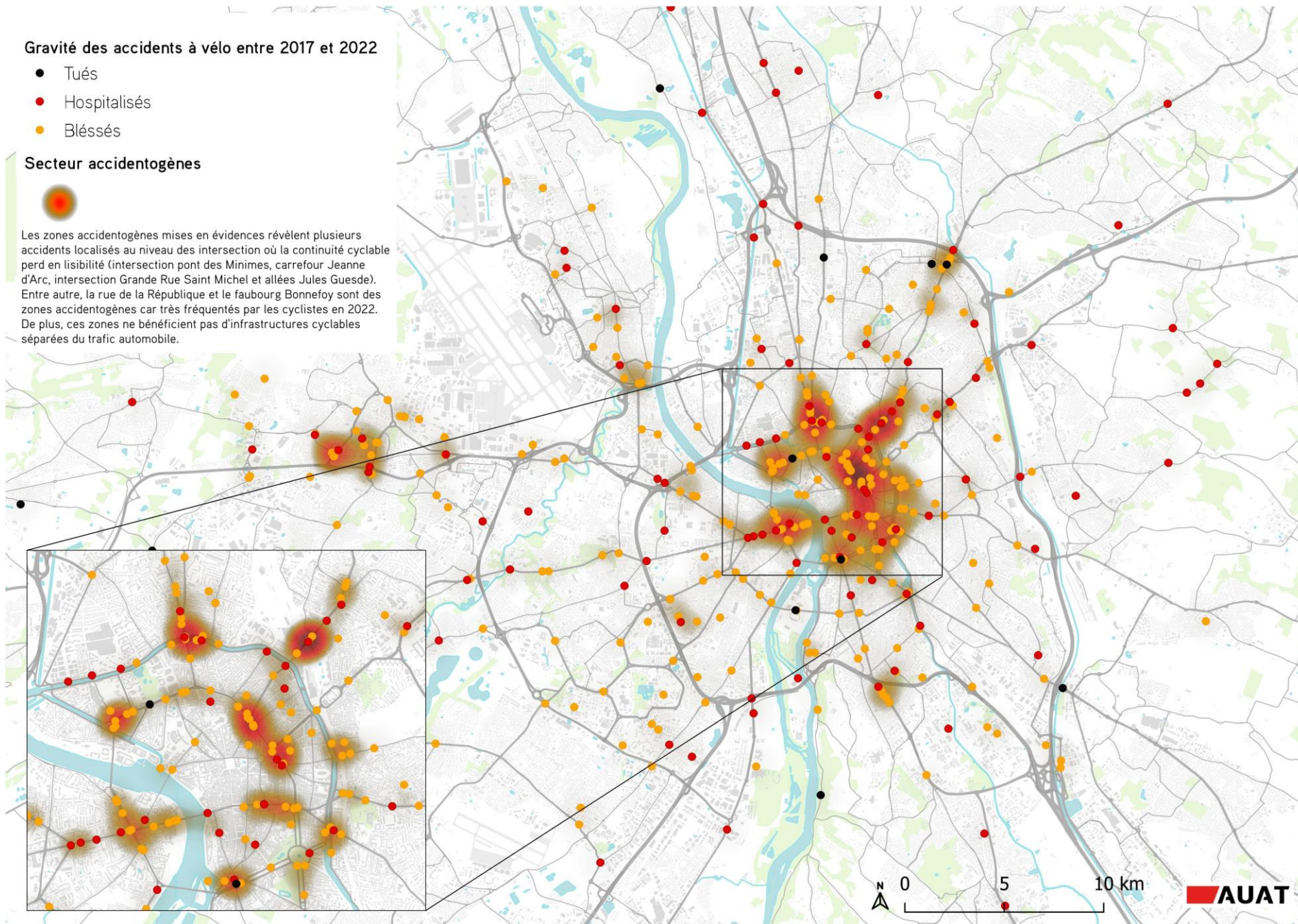
Gravité des accidents à vélo entre 2017 et 2022

- Tués
- Hospitalisés
- Blessés

Secteur accidentogènes



Les zones accidentogènes mises en évidence révèlent plusieurs accidents localisés au niveau des intersection où la continuité cyclable perd en lisibilité (intersection pont des Minimes, carrefour Jeanne d'Arc, intersection Grande Rue Saint Michel et allées Jules Guesde). Entre autre, la rue de la République et le faubourg Bonnefoy sont des zones accidentogènes car très fréquentés par les cyclistes en 2022. De plus, ces zones ne bénéficient pas d'infrastructures cyclables séparées du trafic automobile.



Localisations des accidents vélos ©ONISR

Les vols de vélo

Les vols de vélo dans les communes de Toulouse, Blagnac, Colomiers et Tournefeuille

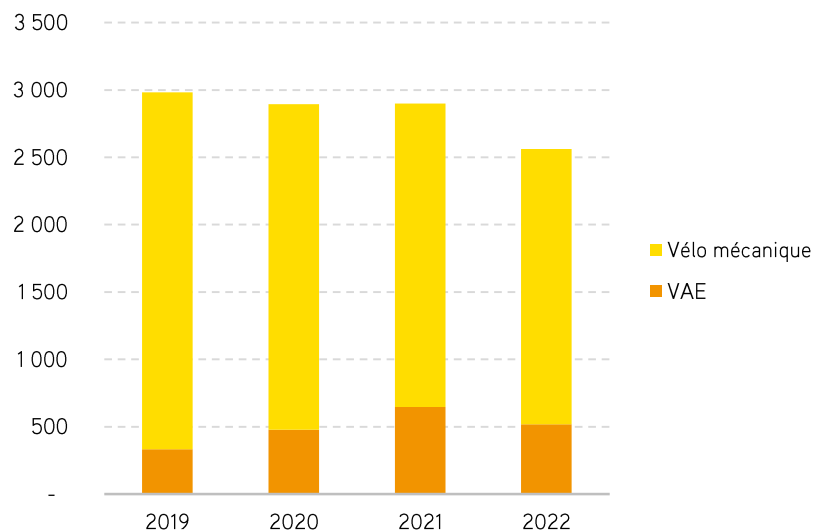
Point méthodologique : ces statistiques correspondent aux plaintes que la Police Nationale réceptionne et traite. Celles-ci sont récupérées uniquement pour les communes de Toulouse, Blagnac, Colomiers et Tournefeuille (pas de données sur le reste du périmètre, sous la responsabilité de la Gendarmerie Nationale). Attention, les données présentées ci-dessous sont non-exhaustives et peuvent subir des biais relatifs à la collecte de la donnée : il est estimé au niveau national que la moitié des vélos volés font l'objet d'une plainte.

Volume des vols de vélos en 2022

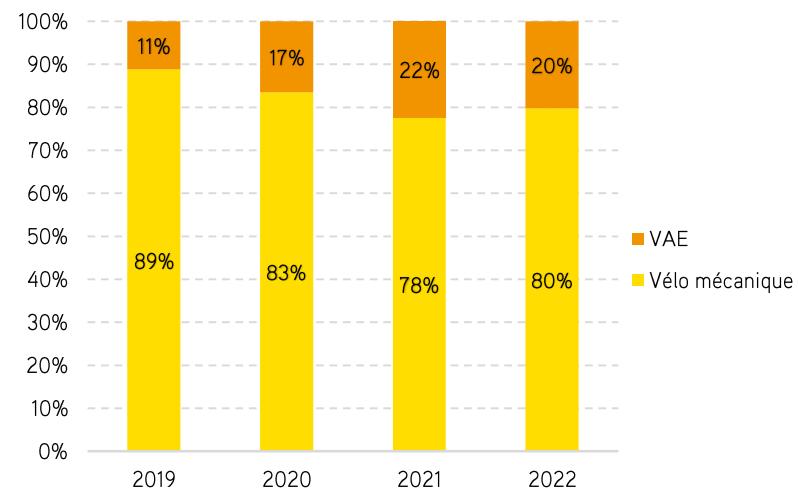
En 2022, le nombre de vélo déclarés est en baisse de 12% passant de 2899 à 2562. Le nombre de VAE volés est stable par rapport à 2021 avec 20% du total. Sur l'ensemble des vols de vélos recensés, 39% ont été volés dans un espace privé (domicile, lieux privés...).

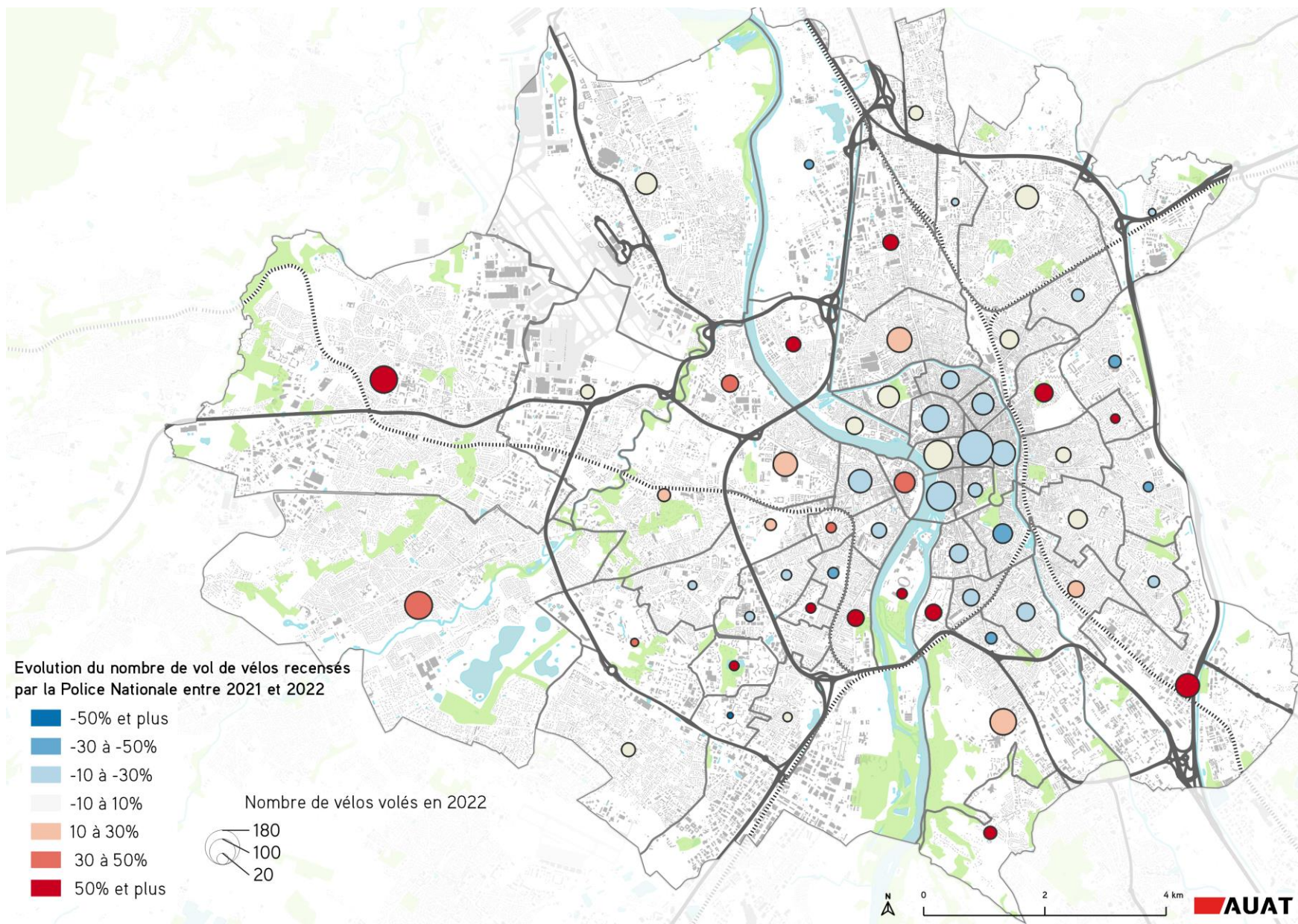
Une analyse plus fine a été menée sur les vols de vélos, celle-ci nous permet d'avoir un détail, non-exhaustif, à l'échelle des quartiers de Toulouse. Le centre-ville de Toulouse reste le secteur avec le volume le plus important de vélos volés avec 867 vélos volés en 2022 (mais en forte baisse par rapport à 2021, moins 18%) et proche des volumes constatés dans les secteurs de Bagatelle et du Mirail (respectivement 668 et 782 vélos volés en 2022).

Nombre de vols de vélos entre 2019 et 2022 ©Police Nationale



Proportion de vélos volés par type de vélos ©Police Nationale





Vols de vélos pour les communes de Toulouse, Colomiers, Blagnac et Tournefeuille ©Police Nationale

Les services vélo

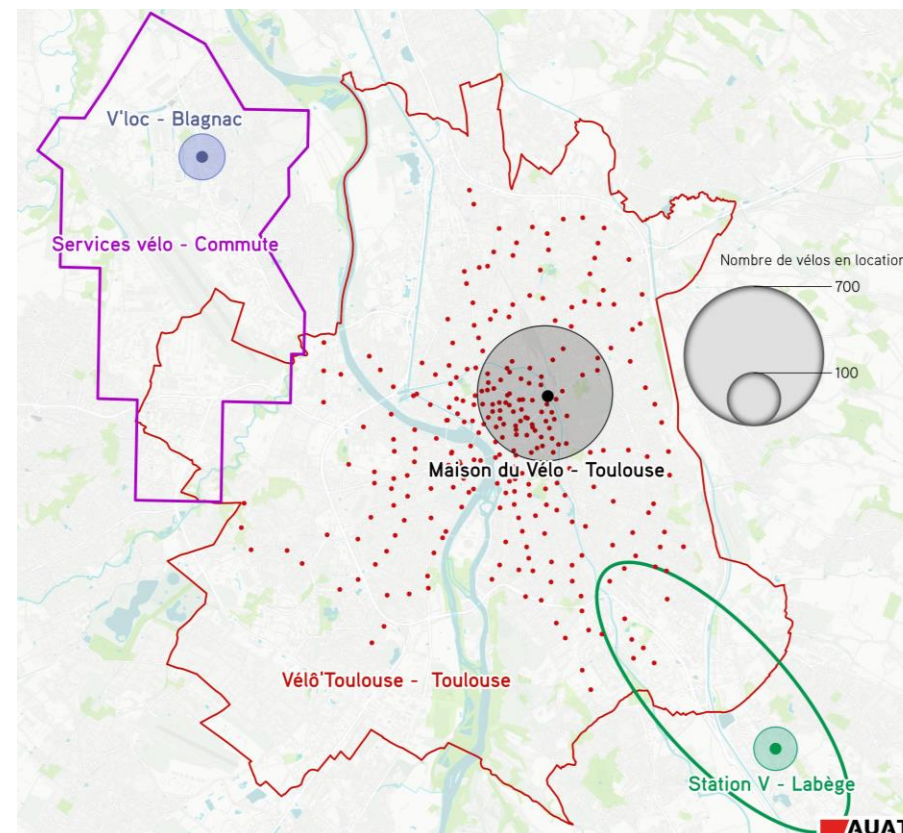
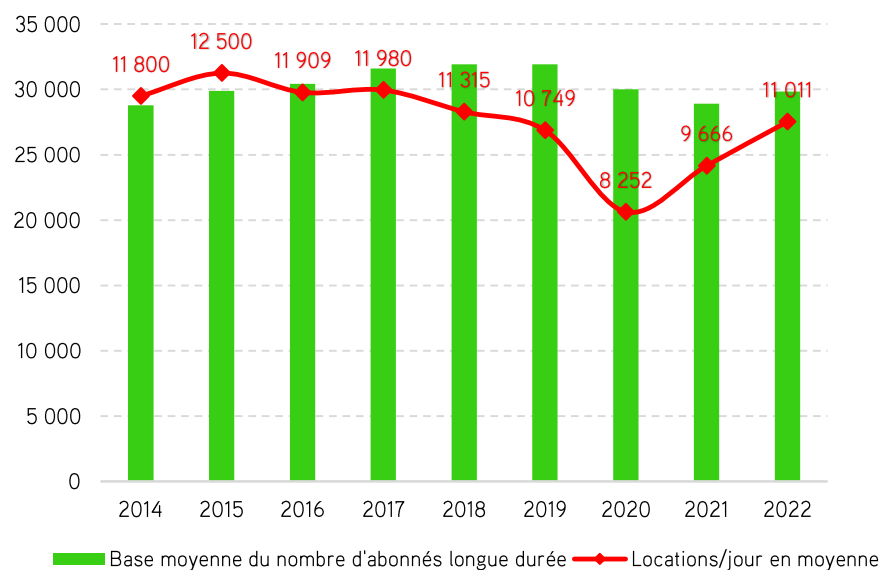
Les opérateurs de vélo en libre-service

VélôToulouse

Le service VélôToulouse est implanté sur la commune de Toulouse depuis 2007. Il compte 287 stations ouvertes 24h/24 pour une flotte de 2 600 vélos disponibles. Il existe différentes formules pour bénéficier de ce service : des locations courte ou très courte durée, ou un abonnement hebdomadaire/mensuel/annuel.

Le système de location d'un VélôToulouse, notamment ses modalités techniques (location uniquement via une borne), n'a pas changé depuis la mise en place du service.

Evolution de l'utilisation du service VélôToulouse ©VélôToulouse



Services de location vélos effectifs en 2022 ©AUAT

Utilisation des services de location de vélo en libre-service

VélôToulouse

En 2022, 45 413 abonnés longue durée ont utilisé le service, soit une moyenne annuelle de 29 836 abonnés longue durée. Le nombre d'abonnés est globalement stable depuis plusieurs années. Concernant l'utilisation du service, les locations par jour sont en évolution par rapport aux deux années précédentes. En 2022, 11 011 locations sont réalisées par jour. Le total de locations annuelles s'élève à 4,019 millions pour 2022, une augmentation de 14% depuis 2021.

Le niveau de fréquentation du service VélôToulouse est remonté au niveau d'avant-crise. Cette dynamique diverge de celle du réseau de transport en commun qui accuse une légère baisse par rapport au niveau de 2019. Le service de vélo en libre-service est en reprise d'activité mais pas en progression par rapport à 2019, il revient à un niveau classique d'activité qui depuis plusieurs années semble avoir atteint un plafond de développement.

Les VélôToulouse sont particulièrement utilisés par un public jeune, 68% ont moins de 35ans, et en complémentarité des services de transports en commun Tisséo : 71% des abonnés au service de VLS disposent d'une carte PASTEL en 2022.

Le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a approuvé le 28 juin 2023 le Renouvellement du marché Vélo en libre-service sur le ressort territorial. Le service couvrira le périmètre correspondant actuellement à celui de VélôToulouse puis s'étendra à certaines communes limitrophes. La flotte de vélos sera composée de 50% de vélos à Assistance Electrique. Un parc de 3 300 vélos au total avec 117 nouvelles stations, soit 400 en totalité.

En synthèse :

- 45 413 abonnés longue durée au service VélôToulouse et 11 011 locations moyenne par jour.
- 4 millions de location de VélôToulouse sur l'année.
- Pas de progression par rapport à 2019 mais un retour à un niveau d'activité classique avec un système qui n'a pas évolué depuis plusieurs années.

©VélôToulouse	2019	2020	2021	2022
Nombre d'abonnés longue durée	46 750	45 977	45 461	45 413
Moyenne d'abonnés longue durée	31 919	30 010	28 916	29 836
Locations/jour en moyenne	10 749	8 252	9 666	11 011
Locations annuelles	3,9 millions	3 millions	3,5 millions	4,019 millions
Km parcourus depuis 2007	93 millions	100 millions	108 millions	116 millions
Distance moyenne parcourue	Nc	2,2 km	Nc	2,2 km
Trajets/an des abonnés longue durée	106	87	Nc	Nc
Taux de rotation moyen	4,5	3,2	Nc	4,2

Stations VélôToulouse les plus fréquentées en 2022 ©VélôToulouse	
Place Saint-Pierre	64 300
Place Esquirol	58 400
Boulevard Bonrepos	54 800
Lafayette	51 100
Rue de la Pomme	50 200
Esplanade Compans Caffarelli	47 100
Concorde Arcole	44 500
Allées J. Guesde – Trente-six ponts	41 600
Place de la Daurade	40 400
Ecole Bonnefoy	40 100

Utilisation des services de location humanisée de vélos

La Maison du Vélo (Toulouse)

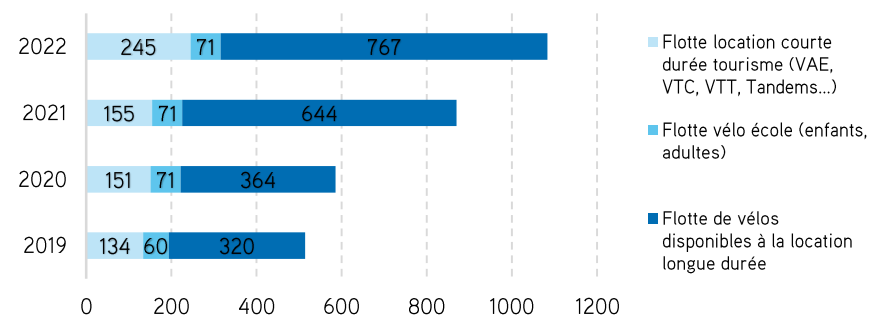
Située à Toulouse face à la gare Matabiau, la Maison du Vélo est une association présente depuis 2005 dont l'objet est de promouvoir et de développer une pratique régulière du vélo. Plusieurs services sont proposés par cette structure : location moyenne et longue durée de vélos, réparation, formation, vélo-école...

Panorama de l'activité 2021 :

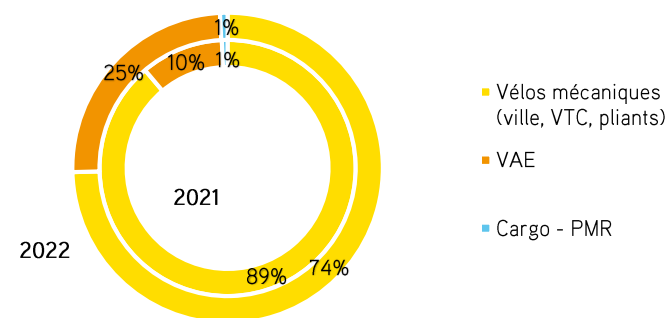
- 2 608 adhérents (+ 417 par rapport à 2021)
- 667 vélos disponibles à la location longue durée (+ 123 par rapport à 2020) dont 572 vélos classiques, 189 vélos à assistance électrique et 6 vélos cargo-PMR.
- 6 300 actes de location dont une grande majorité de vélos classiques, en détails : 4 273 vélos classiques, 1 974 vélos à assistance électrique et 52 vélos cargo-PMR (+ 720 locations par rapport à 2021).
- 52 interventions en entreprises pour révision de flottes de salariés ou flottes louées (+ 20 par rapport à 2021).
- 350 marquages Bicycode réalisés (-685 par rapport à 2021).

En comparaison avec l'année précédente, l'activité de la Maison du Vélo est en hausse. La flotte de vélos disponibles à la location s'agrandit avec notamment une augmentation du nombre de VAE (+40) et des vélos mécaniques (+80) pour les locations longue durée. Les locations sont en augmentation et traduisent un vrai effet post-covid avec une hausse de +70% par rapport à 2019. La totalité des catégories de location ont fortement augmenté et notamment les VAE (+44% par rapport à 2021).

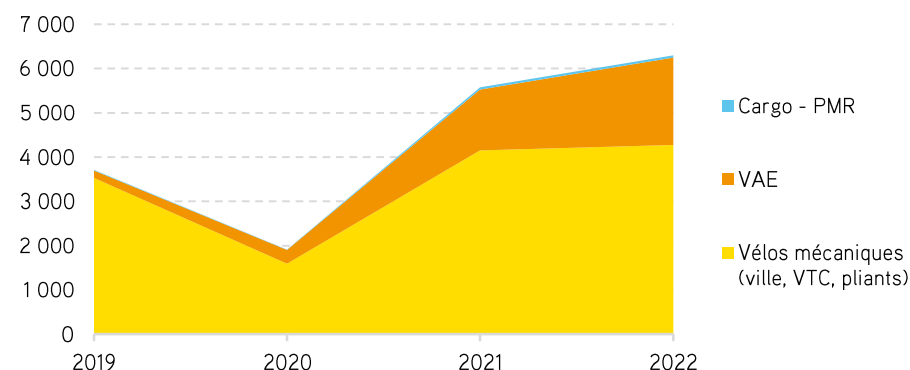
Flotte de vélos disponibles à la location ©Maison du Vélo



Catégories de vélos disponibles à la location longue durée ©Maison du Vélo



Actes de location ©Maison du Vélo



La Station V (Labège)

Inaugurée en juin 2020, la Station V, gérée par Tisséo Collectivités et le Sicoval, remplace la Maison de la Mobilité de Labège et propose un accompagnement dans le développement des déplacements à vélo, notamment à destination des salariés et entreprises du Sud-Est Toulousain, avec de nombreux services : location, réparation, stationnement, vente d'accessoires...

Panorama de l'activité 2022 :

- 81 vélos disponibles à la location.
- 881 services délivrés dont 44% de location vélos, 11% de réparation et marquage et 11% de location d'emplacement du parc de stationnement.
- 419 actes de locations de vélos dont 278 vélos à assistance électrique.
- 153 contrats pour l'usage du parc de stationnement vélo.
- Plusieurs animations à destination des employeurs et des salariés (9), du grand public sur les marchés de plein vent (2) et des circuits de découvertes d'itinéraires cyclables (2).

V'loc (Blagnac)

Implanté depuis 2011 sur la commune de Blagnac, V'loc est un service municipal de mise à disposition gratuite de vélos qui s'adresse aux résidents blagnacais de plus de 16 ans, aux étudiants des établissements blagnacais et aux salariés des entreprises blagnacaises qui ont engagé une démarche PME/PMIE. L'emprunt d'un vélo se fait pour une durée d'une semaine minimum à trois mois, dans la limite de 6 mois maximum.

Panorama de l'activité 2022 :

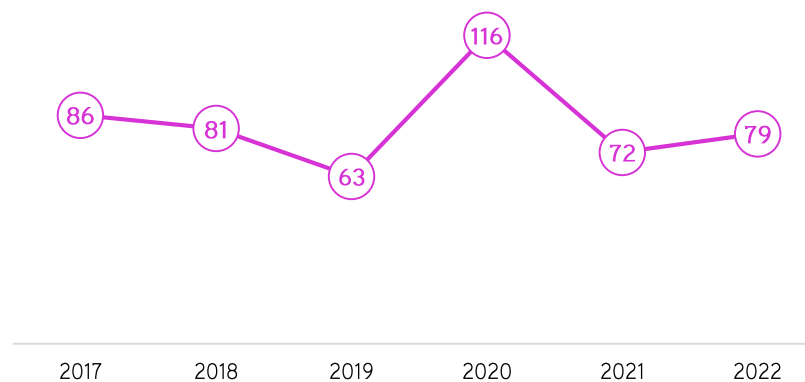
- 90 vélos classiques sont disponibles à la location (+4 par rapport à 2021).
- 79 locations.

Après un pic d'utilisation lors de l'année 2020, les locations du service V'loc à Blagnac reviennent au niveau des années 2017/2018 avec un total de 79 locations en 2022.



Station V de Labège ©Station V

Nombre de locations de 3 mois ©V'loc blagnac



COMMUTE

Dans le cadre du projet COMMUTE, des services vélos ont démarré dans la zone aéroportuaire pour une durée de deux ans (novembre 2020 à octobre 2022).

La Maison du Vélo était titulaire du marché public portée par Tisséo Collectivités et proposait trois services :

- Atelier de réparation en itinérance et selon un calendrier défini (Ilôvélo) avec : maintenance, réparation, conseil à la mobilité, informations et documentations, achat d'équipements, prévention et sécurité routière...
- Location vélo : location en courte, moyenne ou longue durée.
- Vélo école et prévention : mise en place de formations théoriques et pratiques en entreprise, prévention, formats webinaires.

Panorama depuis le 1^{er} janvier 2021 de l'activité des services mobiles Ilôvélo jusqu'à son terme :

- 250 déploiements et 1729 visiteurs.
- 168 actes de locations de vélo (dont 130 location de VAE au mois).
- 231 réparations effectués.
- 117 marquages Bicycode réalisés.
- 5 formations théoriques en présentiel, 1 formation pratique et 15 formations théoriques en webinaire (150 participants).

En synthèse :

- 4 services humanisés de location de vélos en fonctionnement en 2022.
- Leurs activités représentent :
- 838 vélos disponibles à la location longue durée (supérieur à 3 mois) +322 vélos par rapport à 2020.
- 7 000 actes de locations, + 1 000 locations par rapport à 2021.
- 328 réparations (hors Maison du Vélo).

Le service était déployé sur plusieurs sites autour de la zone aéroportuaire, les plus fréquentés sont ceux de La Crabe, Andromède, Aéroport et Airbus Staff Council. Huit visiteurs sur dix sont des salariés des entreprises ciblées par le marché.

Le service connaît une bonne fréquentation avec un nombre de visiteurs en grande majorité occasionnel (qui ne venaient qu'une seule fois).

Plus de 1 500 personnes différentes ont été sensibilisées. Cette sensibilisation était importante car le service s'adressait à des usagers avec des profils hyper motorisé parcourant souvent des déplacements de longue distance.

Le nombre d'actes de locations était faible mais constant. L'activité d'Ilôvélo était très dépendante des relais de communication mis en place dont ceux effectués par les référents mobilité des entreprises variables car liés à leurs mobilisations.

Formations vélo

La Maison du Vélo

La Maison du Vélo à Toulouse propose plusieurs services aux cyclistes pour promouvoir et améliorer l'usage du vélo : la vélo-école avec un objectif de formation de cyclistes, et de multiples formations concernant la promotion et l'apprentissage de l'usage du vélo.

Panorama de l'activité 2022 :

- 86 cours individuels (x2 par rapport à 2021)
- 162 personnes bénéficiaires de « remise en selle »
- 1 512 enfants ayant reçu un enseignement vélo en milieu scolaire
- 387 salariés sensibilisés en entreprise

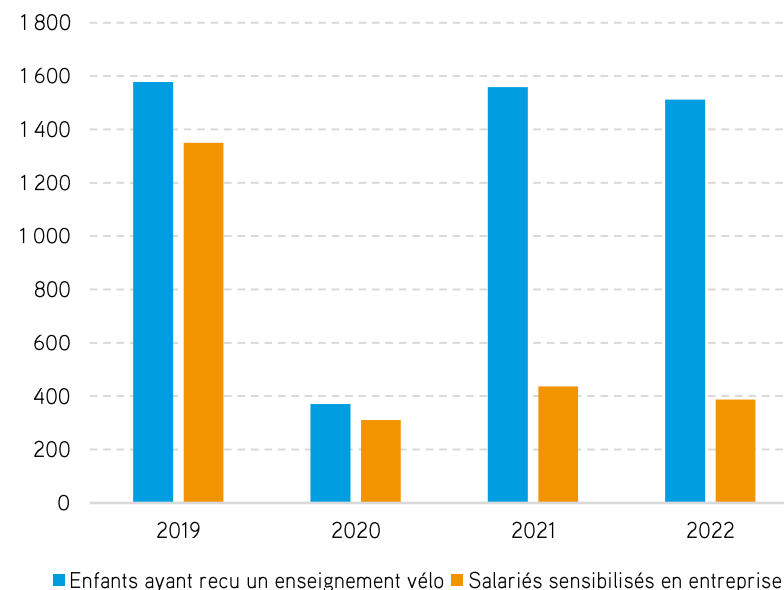
L'offre de formation dispensée par la Maison du Vélo a été impactée par les mesures sanitaires lors de l'année 2020. Depuis ces deux dernières années, les formations retrouvent leurs publics et ont sensibilisé plus de 1 500 enfants et presque 400 salariés à la pratique du vélo. Si le nombre d'enfants sensibilisés en 2022 est stable par rapport aux années précédentes, le nombre de salariés lui n'est pas revenu au niveau d'avant crise sanitaire et se situe en dessous du niveau de 2021. L'activité vers les entreprises ne ressort pas fortement dans ces données mais selon la Maison du Vélo celle-ci est en augmentation constante.

En synthèse :

Les activités de la Maison du Vélo ont concerné :

- 1 512 enfants et 387 salariés sensibilisés à la pratique du vélo.
- 1162 personnes bénéficiaires de « remise en selle ».
- L'offre de formation dispensée retrouve des niveaux d'avant-Covid et reste stable depuis 2021.

Publics sensibilisés et/ou formés ©Maison du Vélo



Maison du Vélo à Toulouse ©AUAT

Aides à l'achat d'un vélo

Rappel : Plusieurs aides à l'achat d'un vélo sont disponibles :

- *Aide nationale : le bonus vélo à assistance électrique de l'État vient compléter une aide mise en place par une collectivité. Son montant est identique à celui de l'aide de la collectivité dans la limite de 200 € sous condition de ressource.*
- *Aide régionale : l'Eco-chèque mobilité subventionne l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf pour les particuliers sous condition de ressource jusqu'à 200 €, le « Bonus Forfait Mobilité Durable » vient en complément du Forfait mobilités durables proposé par l'employeur pour l'achat d'un 1^{er} ou 2^{ème} vélo (musculaire ou VAE) sous conditions de ressource jusqu'à 400€, une aide de 100€ pour l'achat d'un vélo pliant pour les abonnés annuels train liO (hors abonnés annuels Kartatoo Etudes) sous réserve d'un engagement minimum de 12 mois (aide en partenariat avec la SNCF), le « Bonus vélo adapté PMR » pour une aide à l'achat d'un vélo adapté aux spécificités du handicap pour les personnes à mobilité réduite (montant de l'aide plafonné à 1 000€).*
- *Aide intercommunale sur certaines parties du territoire : l'aide à la mobilité durable mise en place par Toulouse Métropole dans son plan de Relance adopté fin juin 2020 permet l'achat ou la location d'un vélo classique, électrique ou cargo pour les particuliers. Son montant s'élève jusqu'à 600 € sous conditions de ressource. Cette aide est cumulable avec les aides de la Région et de l'Etat, mais implique des démarches multiples.*

Aides de la Région Occitanie

Depuis 2020, les aides à l'achat délivrées par la Région Occitanie n'ont cessé d'augmenter. A l'échelle du département de la Haute-Garonne, 5 223 personnes ont bénéficié de l'aide à l'achat d'un vélo mise en place par la Région Occitanie depuis 2020 (3 037 pour les années 2020 et 2021 et 2 186 en 2022). Le périmètre du Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération ne représente pas la totalité du département de la Haute-Garonne mais concentre 76% de la population du département.

Détails des aides attribuées pour l'année 2022 par périmètres institutionnels :

- Ressort territorial : 1 670 aides attribuées (2 225 en 2021).
- Toulouse Métropole : 1 317 aides attribuées (1 694 en 2021).
- Sicoval : 144 aides attribuées (227 en 2021).
- Muretain Agglo : 139 aides attribuées (198 en 2021).
- Grand Ouest Toulousain : 38 aides attribuées (56 en 2021).
- Coteaux du Girou : 2 aides attribuées (5 en 2021).
- Coteaux Bellevue : 30 aides attribuées (45 en 2021).

Aides de Toulouse Métropole

Les attributions d'aides à l'achat d'un vélo proposées par Toulouse Métropole sont en hausse ces deux dernières années. Elles ont presque doublé entre 2021 et 2022 : 3 466 aides en 2022 contre 1877 en 2021. Une évolution de +88% sur une seule année.

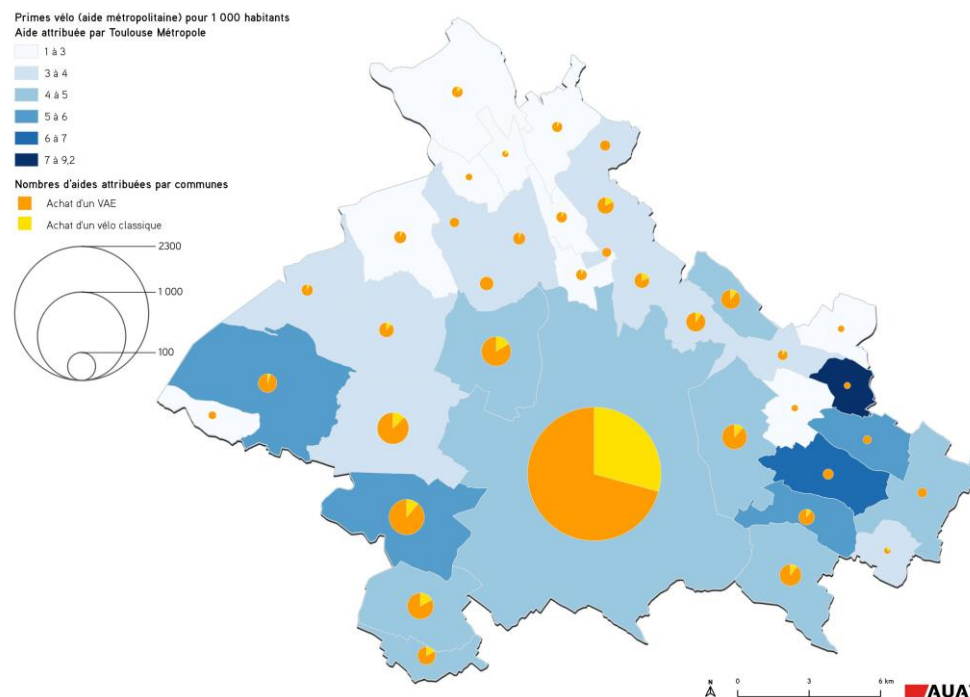
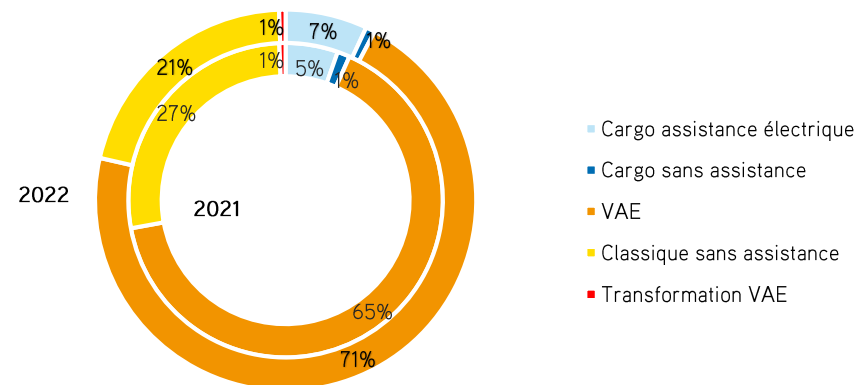
Parmi l'ensemble des aides attribuées, 71% ont servi à acheter un vélo à assistance électrique (VAE), 21% pour un vélo classique et 8% pour un vélo cargo. Uniquement 1% des aides ont été affecté à une transformation en VAE.

Une grande partie des primes vélos attribuées aux habitants de Toulouse Métropole sont dirigées vers le vélo électrique. Ce chiffre a légèrement évolué par rapport à l'année précédente (+6 points de pourcentage).

Géographiquement, plus les communes sont éloignées de Toulouse plus leurs primes vélos sont orientées vers l'achat d'un vélo à assistance électrique. Ainsi, plus les communes sont éloignées des lieux d'emplois, plus l'achat d'un vélo électrique se justifie pour certains déplacements (dont ceux pour se rendre au travail) car il permet de réaliser des distances plus longues plus aisément qu'avec un vélo classique.

En 2022, on compte en moyenne 4,3 aides pour 1 000 habitants à l'échelle de Toulouse Métropole. On remarquera que les communes de première couronne voire au-delà ont un taux d'aides pour 1000 habitants parmi les plus élevée (Tournefeuille, Quint-Fonsegrives, Drémil-Lafage, Pibrac...). A l'inverse, les habitants du Nord de Toulouse Métropole ont moins utilisé les aides à l'achat d'un vélo en 2022.

Répartition des primes à l'achat d'un vélo de Toulouse Métropole ©Toulouse Métropole



Aides intercommunales à l'achat d'un vélo ©Toulouse Métropole

Communication

Les actions de communication menées par les partenaires

La Région Occitanie

La Région Occitanie en tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités Régionale a communiqué sur le vélo à plusieurs occasions :

- Sur sa 3ème édition de « la journée vélo » qui a eu lieu le 29 mars 2022, en partenariat avec le Cluster Vélo Vallée et le Club des Villes et territoires cyclables et marchables.
- Plus de 200 personnes comprenant les acteurs d'Occitanie œuvrant sur la mobilité (élus et techniciens des collectivités territoriales, entreprises, associations ou collectifs d'usagers) ont pu participer à cet échange.
- Sur les Comités Départementaux des Mobilités organisés 2 fois par an dans chaque Département d'Occitanie. Ceux de la Haute-Garonne se sont tenus les 12 avril et 1er décembre 2022.
- Sur les nombreuses rencontres en bilatéral avec les collectivités en région (communes, communauté de communes...) pour présenter le Plan vélo et notamment les soutiens financiers apportés pour la réalisation des pistes cyclables du quotidien et des vélo-routes/voies vertes pour le Tourisme à vélo.
- Sur l'annonce de la création de la future usine d'assemblage de vélo - la Vélo Factory - à l'Isle-Jourdain (32). Un projet important visant à relocaliser en France des productions jusque-là faites essentiellement en Asie. 600.000 euros sont apportés par la Région à ce projet pour une ouverture à l'Automne 2023.
- Sur le déplacement aux Pays-Bas d'une délégation d'élus (maires, élus EPCI, élus régionaux) du 06 au 08 novembre 2022.
- Une visite officielle avec pour objectif d'échanger avec les acteurs néerlandais de la mobilité et de mieux cerner les politiques cyclables mises en place depuis plus de quarante ans dans ce pays.

Le Département de la Haute-Garonne

Dans le cadre du développement de sa politique de mobilité active, le Département de la Haute-Garonne a communiqué sur le sujet du vélo à plusieurs occasions :

- La concertation du Réseau Express Vélo notamment pour les lignes 1, 4, 6, 8 et 9 du Réseau Express Vélo sur les communes de Escalquens, Labège, Saint-Lys, Fonsorbes, Plaisance-du-Touch, La Salvétat Saint-Gilles, Muret, Roques-sur-Garonne, Portet-sur-Garonne et Colomiers.
- Sur les différents dispositifs de déplacements alternatifs mis en place par le département (réseau express vélo, aires de covoiturage, le tourisme apaisé et durable, etc.).

Tisséo Collectivités

Tisséo Collectivités en tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) a communiqué sur le vélo à plusieurs occasions :

- Ouverture du parc à vélos au cœur du nouveau pôle d'échanges de Basso Cambo.
- Campagne de communication sur l'intermodalité vélo en commun en octobre 2022 afin de promouvoir les 8 parcs à vélos Tisséo (7 000 dépliants diffusés).
- Campagne de communication sur le partenariat avec Géovélo et les données remontées.
- Stands grand public et en entreprises en proposant de participer à un jeu pour gagner un vélo pliant.
- Le positionnement de Tisséo Voyageurs en tant qu'opérateur des mobilités et non plus simplement qu'exploitant du réseau de transport en commun (valorisons des alternatives aux transports en commun, en vélo, en marchant, etc.).

Toulouse Métropole

La métropole de Toulouse communique depuis plusieurs années sur le vélo (carte des itinéraires cyclables, guide du vélo...). Lors de l'année 2022, plusieurs évènements et manifestations se sont tenus :

- Semaine Européenne de la Mobilité le 16/09/2022 avec stands rue Alsace Lorraine / Square Charles de Gaulle.
- Semaine Européenne de la Mobilité : journée consacrée aux agents de Toulouse Métropole.
- Animations en entreprise à destination des employés : Liebherr, Airbus Saint-Martin, Airbus Labège, Vitesco Technologies.
- Fête du vélo à Mondonville.
- Accompagnement à l'organisation de sorties scolaires à vélo pour l'école Molières.
- Fourniture de cartes sur le réseau cyclable, d'équipements de sécurité et d'informations sur le réseau cyclable et piéton pour diverses associations et structures.
- Campagne de pub sur le Plan Vélo, Ma vie + Mobile.
- Création de la page "Je participe" dédiée au Réseau Express Vélo (outil de concertation).
- Organisation de réunions de concertation sur le Réseau Express Vélo en 2 temps :
 - Comité de quartier et du CODEV en mai et juin 2022.
 - 5 réunions de concertation par pôle territorial de novembre à décembre 2022 (présentation de la démarche REV, tracé, ateliers sur carte et questions/réponses, 658 participations totales en présentiel et 825 accès à la rediffusion en ligne et plus de 1300 contributions).
- Subvention (1 par établissement) pour l'aide à l'achat d'un vélo pour un collégien dans le cadre de la réussite à un questionnaire sur l'exposition sécurité routière de Toulouse Métropole (4 collèges ont participé en 2022).

Le Muretain Agglo

Le Muretain Agglo a communiqué sur le vélo à travers trois grands axes de communication et d'animation :

- Mise en place d'un ambassadeur vélo, avec le soutien de l'Ademe dans le cadre de l'appel à projet Pignon sur rue. Il est l'interlocuteur privilégié des communes, des entreprises et des habitants dans le cadre de l'organisation ou participation à des événements autour du vélo.
- Animation, promotion, communication, événementielle : animation vélo devant l'école La Beuzo à Fonsorbes, animation vélo au marché de plein vent à Portet-sur-Garonne, cours de vélo en 4 séances à Muret, balade à vélo « Se déplacer à vélo en ville » à Muret, etc.
- Eléments de communication sur les dispositifs mis en place afin d'inciter à la pratique du vélo : aides, schémas directeurs cyclables, cartes, etc.

Le Sicoval

Le Sicoval a communiqué sur le vélo à plusieurs occasions :

- Fête du vélo à Baziège,
- Journée de la Mobilité urbaine et durable à Décathlon Escalquens,
- Semaine de la Mobilité avec la participation de la Station V de Labège,
- Les Randovalés à Aureville (essais de VAE, infos SD cyclable...),
- Semaine de la qualité de l'air avec la Station V.



(RE)APPRENDRE LE VÉLO EN 4 SÉANCES POUR PETITS & GRANDS

09H30-10H30 ADOS/ADULTES
11H-12H ENFANTS (+5ANS)

**2, 3, 4 et 5
MAI**

VÉLO & CASQUE FOURNIS
15 € LES 4 SÉANCES
SUR INSCRIPTION - PLACES LIMITÉES



Espace Jacqueline Auriol
40 avenue Henri Peyrusse- Muret
Inscription : velo.ecole@maisonduvelotoulouse.com
06 52 54 15 82

VÉLO ▶ TISSÉO ▶ BOULOT

POUR UN TRAJET
DOMICILE ▶ TRANSPORTS EN COMMUN
PRENEZ LE VÉLO!*

*Garez votre vélo dans l'un des 8 parcs à vélo!

LES TROIS RÈGLES D'OR POUR SÉCURISER VOTRE VÉLO

1 Bien attacher son vélo

- Attachez votre vélo à un **point fixe et solide**.
- Accrochez l'antivol en hauteur, de préférence à plus de 50cm, pour le **rendre plus visible et diminuer les risques d'effraction**.
- Attachez en **priorité le cadre**, puis le cadre et la roue avant, et enfin si possible le cadre et les deux roues.
- Inclinez la serrure **vers le bas**.
- Pour la selle et les roues, **remplacez les « attaches rapides » par des écrous** (ou des antivol de roues et de selle).

2 Bien choisir son antivol

- **N'économisez pas sur l'antivol** : il constitue un investissement rentabilisé dès la première tentative d'infraction !
- Equipez-vous d'au moins un antivol en U : **même un mauvais U est plus efficace qu'un bon câble**.
- **Privilégiez les antivols classés « 2 roues »** dans les tests d'antivols FUB.
- Si vous n'êtes pas rassuré, **n'hésitez pas à attacher votre vélo avec plusieurs cadenas !**

3 Faire marquer son vélo

- Grâce au dispositif Bicycode instauré par la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette (FUB), **faites marquer sur le cadre un numéro unique**.
- Si votre vélo fait partie des 40 % de vélos volés habituellement retrouvés, **il pourra vous être restitué** grâce aux coordonnées associées au numéro de votre vélo.
- Un vélo marqué, c'est aussi un vélo plus dur à revendre, et donc un **moien dissuasif contre le vol**.
- Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites www.bicycode.org et fub.fr ou demander à un vélociste.

Attention, tous les vélos se volent, peu importent leur âge et leur aspect. Même dans un Parc à vélo et pour une courte durée, cadenassez systématiquement votre vélo.

Allons-Y A Vélo (AYAV) - Edition 2022

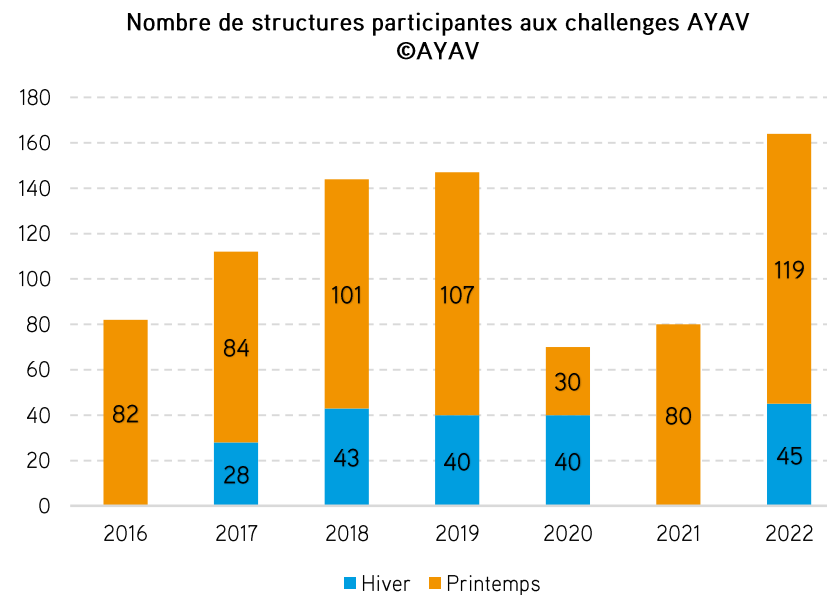
Essayer le vélo pour aller au boulot, c'est ce que propose l'évènement 'Allons-Y A Vélo'. Le principe est simple : il s'agit d'utiliser son vélo pour ses déplacements quotidiens entre son domicile, son lieu de travail ou d'étude. Le but est de contribuer à une évolution des déplacements et d'inciter les habitants à essayer et privilégier le vélo.

L'évènement AYAV est organisé deux fois par an, en hiver et au printemps, par Deux Pieds Deux Roues et la Maison du Vélo. Le relais de l'information est assuré par un réseau de référents au sein des structures participantes.

Le nombre de participants au challenge AYAV est en hausse continue. En 2022, 119 structures ont participé à l'édition du printemps et 45 structures à celle d'hiver. Une participation record pour les deux challenges annuels. Au total, c'est près de 90 000 travailleurs et écoliers de l'agglomération toulousaine qui ont été touché par le challenge du printemps 2022. On retrouve encore une fois une diversité de structures participantes (56 entreprises et 55 écoles/collèges ou lycées) avec davantage d'écoles supérieures ou universités qui s'inscrivent.

Les résultats par catégories du challenge printemps 2022 :

- Moins de 100 salariés :
 1. Woodstock Paysage, 68% de part modale vélo en moyenne sur 5 jours
 2. AUAT, 59%
 3. Inddigo, 57%
- Entre 100 et 500 salariés :
 1. ONERA, 51%
 2. Mercator Océan, 49%
 3. Cerfacs, 39%
- Plus de 500 salariés :
 1. Météo France, 31%
 2. CNES, 20%
 3. Airbus DS, 18%



Perspectives pour l'année 2023

Volet suivi de la pratique

- La prochaine Enquête Mobilités Certifiée Cerema (EMC²), équivalent enquête ménages déplacements, est terminée. Les premiers résultats seront livrés début 2024 et enrichiront le prochain observatoire.
- Réalisation et publication de nouvelle version de l'observatoire vélo du Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération, un travail associant Tisséo Collectivités et les collectivités partenaires.
- Exploitation de l'ensemble des compteurs posés dans la prochaine version de l'observatoire.

Volet infrastructure

- Un budget dédié au vélo en hausse qui se concrétise courant 2023 dans les aménagements commencés/réalisés.
- Coordination en continue entre les différents maitres d'ouvrage des études et travaux concernant le Réseau Express Vélo.
- Plusieurs aménagements sont en cours de réalisation et/ou livrés, par exemple : rue de Metz, grande rue Saint-Michel, avenue Léo Lagrange, route de Cornebarieu Aussonne, etc. Ces aménagements viennent constituer un réseau cyclable global qui conditionnera la pratique.

Volet services

- Mise en service d'un nouveau service de vélo en libre-service courant 2024.

